



**Aux urnes,  
citoyens !**

## ■ HABITAT Chopin

Première résidence  
intergénérationnelle  
► Page 7

## ■ SANTÉ Prévention du bruit

“On est fait pour s'entendre !”  
► Page 9

## ■ ÉVÉNEMENT Journée des femmes

Dans le tourbillon  
des conflits armés  
► Page 11

## ■ URBANISME Projet Daudet

Vers un écoquartier  
labellisé  
► Page 12

**A**cte citoyen, le vote est un droit, c'est aussi un devoir ! Les dimanches 23 et 30 mars prochains se dérouleront les élections municipales. Cette année, pour la première fois, les électeurs sont appelés à élire dans le même temps les sept conseillers communautaires martinérois qui représenteront la Ville au Conseil de communauté d'agglomération (Métro) ♦ Page 3

**Mercredi 5 mars**  
**Cérémonie de la citoyenneté**  
À 18 h - Maison communale ♦

**Vendredi 7 mars**  
**Journée internationale des femmes** - Inauguration  
À 12 h 15 - Maison communale ♦

**Du 10 au 14 mars**  
**"On est fait pour s'entendre !"**  
Dans le cadre de la Semaine de prévention contre le bruit (voir page 9) ♦

**Mercredi 12 et jeudi 13 mars**  
**Rouge**  
Théâtre de la C<sup>ie</sup> Une autre Carmen  
À 9 h 30 et 10 h 45 (1 à 3 ans)  
À 14 h 30 et 16 h (3 à 6 ans)  
L'heure bleue ♦

**Mercredi 19 mars**  
**Commémoration** à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc  
À 15 h - Monument aux morts de la Galochère ♦

**Mercredi 19 mars**  
**Frontière(s)**  
Compagnie Kadia Faroux - Danse hip-hop  
À 20 h - L'heure bleue ♦

**Samedi 22 mars**  
**Journée internationale des femmes** - Balade théâtrale  
À 15 h 30 - Place Élise-Grappe ♦

**Journée internationale des femmes** - Soirée de clôture  
De 17 h à 22 h - L'heure bleue ♦

**Dimanche 23 mars**  
**Élection municipale 1<sup>er</sup> tour**  
De 8 h à 19 h (à confirmer)  
Dans les 21 bureaux de vote ♦

**Mercredi 26 mars**  
**La nuit, les arbres dansent...**  
Arts de la rue, La fabrique des petites utopies  
À 10 h et 15 h - Camion-théâtre (impasse Henri-Barbusse) ♦

**Jeudi 27 mars**  
**La nuit, les arbres dansent...**  
Arts de la rue, La fabrique des petites utopies  
À 10 h et 14 h 30 - Camion-théâtre (impasse Henri-Barbusse) ♦

**Vendredi 28 mars**  
**La nuit, les arbres dansent...**  
Arts de la rue, La fabrique des petites utopies  
À 20 h - Camion-théâtre (impasse Henri-Barbusse) ♦

**Dimanche 30 mars**  
**Élection municipale 2<sup>d</sup> tour**  
De 8 h à 19 h (à confirmer)  
Dans les 21 bureaux de vote ♦

**Samedi 5 avril**  
**Le Bal interterrestre**  
Création Gaïa, Antiquarks  
À 20 h - L'heure bleue ♦

**SMH mensuel n° 370 - Mars 2014**  
Journal mensuel d'informations - CS 50 007  
38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.  
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr  
Directeur de la publication : René Proby  
Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier  
Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta  
Rédaction : Anne-Célia Bouvier, Emmanuelle Cony, Emeric Merlin, Nathalie Piccarreta, François Roquin.  
Mise en page : Gilbert Quijais.  
Photos : Catherine Chapusot, Patricio Pardo-Avalos.  
Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr  
Dépôt légal 06.03.14 - Imprimerie Technic Color  
Tirage : 18 900 exemplaires  
Publicité : 04 76 60 74 02



## ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

# Métropole, notre Ville a un rôle à jouer

**SMH Mensuel - Dans l'édito précédent, vous nous parliez de l'impact de la future Métropole grenobloise. Apparemment, le travail enclenché par la Métro avance. Que pouvez-vous nous dire ?**

**RENÉ PROBY :** Je quitte mes responsabilités à l'aube de profonds changements qui concernent la mise en place des métropoles. J'ai toujours été attaché, comme mes prédécesseurs, à la coopération intercommunale dans le respect de la place de chaque commune et au travers de projets répondant aux intérêts des habitants. Je regrette profondément que la mise en place des métropoles ne se soit pas faite en concertation avec l'ensemble des élus locaux, en particulier sur le sens des projets que l'on souhaite mettre en œuvre. Je suis inquiet, demain, sur la place et le rôle des citoyens pour peser sur les choix qui vont être faits et sur la valorisation des services publics de proximité. Je souhaite que Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département, reconnue pour sa capacité d'initiative, l'engagement de son équipe municipale, les compétences et savoir-faire de ses agents, le volontarisme et l'énergie de ses habitants, contribue à un projet métropolitain équilibré et solidaire pour chacun des territoires et des quartiers et pour tous les publics. J'espère que la nouvelle métropole sera à la fois source d'attractivité économique et réductrice des inégalités.

**SMH Mensuel - Comment pouvez-vous agir, à votre niveau, pour construire une métropole qui aille dans le bon sens ?**

**RENÉ PROBY :** Nous devons nous donner les moyens d'être source de propositions dans les différents

groupes de travail techniques et politiques qui ont été mis en place. Saint-Martin-d'Hères sera présente dans le travail technique qui précédera les choix politiques des compétences de la nouvelle métropole. Nous savons aujourd'hui quelles sont les compétences transférées obligatoires, facultatives et conventionnelles et, par ricochet, celles que nous conserverons, mais nous ne savons pas sous quelle forme. Nous nous sommes donnés les moyens d'intervenir pour peser et faire entendre notre voix. Le devoir des élu-e-s sera bien évidemment de rencontrer la population afin de l'informer des changements qui interviendront dans leur quotidien et protéger les statuts et situations des agents de la collectivité.

**SMH Mensuel - Monsieur le Maire, c'est votre dernier édito dans**

**SMH Mensuel, que souhaitez-vous ajouter ?**

**RENÉ PROBY :** Je veux remercier publiquement tous les agents de la Ville qui ont travaillé à mes côtés et qui œuvrent quotidiennement pour répondre au mieux aux attentes des habitants. Je souhaite aussi remercier les élu-e-s qui m'ont accompagné, aidé, soutenu pendant mes différents mandats. Et, bien évidemment, un grand merci aux Martinéroises et Martinérois qui, aujourd'hui encore, font preuve d'une grande solidarité et attachement à leur ville. Mon engagement pour la collectivité prendra une forme et des responsabilités différentes mais toujours fortes ♦



## LE DROIT DE VOTE DES FEMMES A 70 ANS



■ ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES



# Voter, un acte citoyen

Arrivé au terme de son mandat de six ans, le Conseil municipal, élu le 9 mars 2008 au premier tour de scrutin, s'est réuni le 20 février pour une ultime séance. Les Martinéroises et les Martineroises sont appelés à se rendre aux urnes les dimanches 23 et 30 mars pour élire leur nouveau Conseil composé de 39 citoyens. Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct, au scrutin de liste bloquée, à la représentation proportionnelle avec prime majoritaire pour la liste arrivée en tête. Nouveauté lors de ces élections, les conseillers communautaires à la Métro, au nombre de sept pour Saint-Martin-d'Hères, seront élus directement par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux ♦ FR

## Élections municipales

*Élire 39 citoyens, à parité homme-femme*

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars prochains et les vingt-et-un bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 19 h (à confirmer). 18 319 électeurs sont inscrits sur la liste électorale principale de la commune et 252 sur la liste complémentaire des électeurs de nationalité d'un des 27 pays de l'Union européenne qui peuvent exercer leur droit de vote aux élections municipales (chiffres arrêtés au 28 février 2014). En comparaison, lors du second tour de l'élection présidentielle du 6 mai 2012, 18 122 électeurs étaient inscrits. Au nombre de 39, les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct avec un scrutin de liste bloquée, à parité homme-femme. Chaque électeur vote pour une des listes en présence, de 39 noms chacune, qu'il ne peut modifier sous peine de nullité. Pour que les conseillers municipaux soient élus au 1<sup>er</sup> tour de scrutin, une des listes doit obtenir la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, un 2<sup>d</sup> tour est organisé. Pour répartir le nombre d'élus entre les listes, le scrutin est à représentation proportionnelle, avec une prime

majoritaire de 50 % du nombre total de conseillers pour la liste ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour ou arrivée en tête au 2<sup>d</sup> tour. C'est le nouveau Conseil municipal qui élira en son sein le maire, les adjoints, les conseillers délégués, les membres des commissions municipales et les représentants de la Ville dans les instances publiques ♦

## Élections communautaires

*Les conseillers communautaires élus par les citoyens*

Grenoble-Alpes Métropole (la Métro) est une communauté d'agglomération organisée sous forme d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) et possède, à ce titre, une mission de service public. Elle réunit, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 49 communes et 440 000 habitants. C'est le Conseil communautaire de la Métro qui vote les décisions fixant le cap de l'action intercommunale. Il est composé de 124 conseillers communautaires issus des conseils municipaux des 49 com-

munales membres. Jusqu'à présent, c'est le Conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères qui désignait ses 7 représentants à la Métro. Désormais, les conseillers communautaires seront élus directement par les citoyens en même temps que les conseillers municipaux. C'est pourquoi deux listes de candidats vont apparaître sur un même bulletin de vote : une liste de 39 noms pour les élections municipales et une de 9 noms, 7 titulaires et 2 suppléants, pour les élections communautaires ♦

## Voter par procuration

*Modalités pratiques pour désigner un autre électeur*

Tout électeur dans l'impossibilité de se présenter à son bureau de vote le jour du scrutin en raison d'un handicap, d'obligations professionnelles, de santé, d'assistance apportée à une personne malade ou infirme, de formation ou de vacances, peut confier à un autre électeur le soin de voter pour lui. Un électeur qui désire ainsi voter par procuration doit dési-

gner obligatoirement un électeur de son choix inscrit sur la liste électorale de Saint-Martin-d'Hères. Celui-ci n'a cependant pas besoin d'être inscrit dans le même bureau de vote que celui qui le mandate. Pour faire établir le formulaire de procuration, il est nécessaire de se présenter au bureau de la police nationale de Saint-Martin-d'Hères, à l'hôtel de police de Grenoble ou au tribunal d'instance de Grenoble.

Le formulaire cerfa peut être désormais téléchargé sur le site Internet du ministère de l'intérieur et pré-rempli à l'avance ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr), rubrique élections municipales 2014). Les personnes en incapacité de se déplacer dans les administrations en charge de l'établissement des procurations sont invitées à appeler le 04 76 60 40 44 (répondeur de la police nationale) afin de faire venir un agent de police à leur domicile pour enregistrer leur procuration. Il est conseillé de ne pas attendre le dernier moment afin que celle-ci soit transmise dans les délais au service des élections de la Ville ♦

### Élections

#### Modalités

- 1<sup>er</sup> tour, dimanche 23 mars.  
- 2<sup>d</sup> tour, dimanche 30 mars.  
Les 21 bureaux de vote sont ouverts de 8 h à 19 h (à confirmer).  
Votre carte électorale indique l'adresse et le numéro de votre bureau ♦

### Vote

#### Procuration

Bureau de police nationale, 107 avenue Benoît-Frachon  
Tél. 04 76 54 62 36  
Ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 17 h 45 ♦

### Information

#### Élections

Maison communale  
111 avenue Ambroise-Croizat  
Ouverture au public : lundi, de 13 h 30 à 17 h, du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h  
04 76 60 73 59 ♦

**1** En février, les travaux d'assainissement de la Maison communale ont été réalisés côté avenue Ambroise-Croizat



**2** Une collecte de sang a eu lieu pour la première fois à la maison de quartier Gabriel-Péri



**3** Des élèves du collège Edouard-Vaillant, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, ont suivi une formation de délégué de classe, co-organisée par les services enfance, affaires juridiques et le secteur patrimoine

**4** Vingt-quatre jeunes délégués de classes de seconde du lycée Pablo-Neruda, accompagnés par deux animateurs du Pôle jeunesse, se sont rendus à l'Assemblée nationale



**5** Invité à une journée de presse par Siemens, dans le cadre du partenariat noué entre l'entreprise et la Ville autour de la démarche de réduction des dépenses énergétiques, Bernard Reinteau, rédacteur en chef du magazine spécialisé *Chaud Froid Performance*, a visité la chaufferie de l'école maternelle Paul-Langevin



**6** Lors du vernissage de l'exposition *Robot mon amour*, de France Cadet, le public a découvert les créatures de l'artiste qui explore les liens ambigus qu'entretient l'homme et la machine



**7** Les élèves des collèges Henri-Wallon et Fernand-Léger pratiquant le violon dans le cadre d'ateliers hebdomadaires se sont produits lors d'un concert avec un ensemble du Conservatoire de musique Erik-Satie



**8** La Mise (Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi) propose les Jeudis gourmands, une table d'hôte ouverte au public qui permet de partager un moment de convivialité et de mixité sociale. Ce jour-là, David Queiros, 1<sup>er</sup> adjoint, et Michelle Veyret, adjointe au personnel, étaient présents



**9** Un camion de la compagnie la Fabrique des petites utopies s'est invité devant l'école Henri-Barbuse, au grand bonheur des élèves qui ont découvert l'univers fantasmagorique de la troupe itinérante ♦

**10** Frédéric Gueth, directeur adjoint de l'Iram (Institut de radio astronomie millimétrique), a animé une conférence à la maison de quartier Gabriel-Péri sur l'Alma, immense réseau d'antennes en construction au Chili, et Noema, le plus grand observatoire millimétrique situé dans les Alpes ♦

**11** Dans le cadre du concours Créativité et Tic, des élèves de l'école élémentaire Paul-Vaillant-Couturier ont visité l'exposition de France Cadet à l'espace Vallès lors du temps périscolaire ♦

**12** Les adhérents de l'UNRPA (Union nationale des retraités et des personnes âgées) se sont réunis dans la salle Ambroise-Croizat lors de leur assemblée générale ♦

**13** Ondes, création de cirque dansé de la compagnie Sylvie Guillermin, s'est déclinée en énergies, mouvements et figures pour offrir au final un beau condensé d'humanité ♦

**14** Le film *Mémoire(s) d'habitants du quartier ouvrier de la Croix-Rouge* de Catherine Epelly a été projeté au SDVS (Service de développement de la vie sociale) ♦

**15** Des élèves de l'IUFM ont appris les gestes de premier secours lors d'une formation au PSC1 (Prévention secours civique niveau 1) organisée par le Pôle jeunesse ♦

**16** La classe de CM2 de Cécile Vargas de l'école élémentaire Romain-Rolland a accueilli Benjamin Thiery et Vincent Campo, deux rugbymen du FCG, dans le cadre d'un exposé réalisé sur le rugby par des élèves ♦

**PROCHAINEMENT**

**VIVRE À ST MARTIN D'HERES**

**2 RÉSIDENCES de 15 et 17 appartements**

**NOUVELLE ENVIRONNEMENT 2012**

**TVA RÉDUITE\***

**Orphée & Eurydice**  
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€  
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€  
Garage compris

**ISERE HABITAT**  
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

**04 76 68 38 60**  
[www.isere-habitat.fr](http://www.isere-habitat.fr)

\* Sous conditions de travaux de rénovation

**RESTAURANTS CROCODILE**

**BOISSONS TOUJOURS GRATUITES\***

\* Avec le repas, buffet de boissons compris dans le menu.

**ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)**  
(CONFÉRENCES - RÉUNIONS - LOCATION DE SALLE)

**ROCADE SUD - SORTIE 4 (9, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04**

**G.P.S. SÉCURITÉ**

**PROTECTION DES BIENS  
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

**SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE**  
8, rue de Mayencin  
38400 ST MARTIN D'HERES

**Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91**

**E-mail : gpss@orange.fr**

**Adieu Kilos!**

**Experte en Grignotage**

**Experte en Nutrition**

**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

**NOUVEAU**

- SAINT-MARTIN-D'HERES 04 76 01 02 70  
7 rue Charles Darwin (à côté du restaurant japonais Le Fuji)
- ECHIROLLES 04 76 84 96 71
- MEYLAN 04 76 51 10 53

**> TÉMOIGNAGES**

**Nous sommes passées du 48 au 38 !**

• Aviez-vous déjà tenté de perdre du poids, avant Naturhouse ?  
Bien sûr, mais nous faisons des régimes toutes seules de notre côté. Naturhouse c'est tout le contraire. D'abord ce n'est pas un régime, puisqu'à aucun moment nous avons eu l'impression d'être privées. Par ailleurs, la méthode intègre un suivi hebdomadaire personnalisé avec une diététicienne-nutritionniste. Et ça, ça change tout !

• Quelle relation avez-vous noué avec votre diététicienne-nutritionniste ?  
Marion, c'était la personne idéale. Elle a rempli sa mission : nous faire perdre du poids. Grâce à elle, nous avons réussi à apprendre et surtout à garder de bonnes habitudes alimentaires.

\* La méthode Naturhouse permet de perdre de 600g à 1kg par semaine. Cela correspond à une perte de poids progressive et non agressive pour le corps. Ces résultats dépendent du respect du plan diététique, de la prise des compléments alimentaires du suivi hebdomadaire, de l'activité physique et de la motivation des personnes.

**LA MÉTHODE NATURHOUSE**

- Plan diététique personnalisé
- Suivi hebdomadaire gratuit avec votre diététicienne-nutritionniste
- Compléments alimentaires à base de plantes

**prenez Rendez-vous!**

**370 CENTRES EN FRANCE**  
[www.naturhouse.fr](http://www.naturhouse.fr)

**SUIVI HEBDOMADAIRE**

**Marion (03-Allier), diététicienne-nutritionniste diplômée**

■ RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

# Un projet de vie collective

Démarrée au début de l'année 2013, l'opération de construction conduite par la Société dauphinoise pour l'habitat (SDH) entre dans sa dernière ligne droite. La livraison de la première résidence intergénérationnelle de la commune est prévue pour le mois de juin.



Le programme lancé sur le site de l'ancienne galerie commerciale Chopin, à l'angle des rues Chopin et George-Sand, prévoit un ensemble de 24 logements publics intergénérationnels. Douze appartements (du T2 au T5) seront attribués à des familles. Les douze autres (T2 et T3) sont réservés à des personnes âgées de plus de 65 ans, dans le cadre de l'Habitat seniors services. Ils sont

notamment adaptés aux besoins inhérents au vieillissement (douches à l'italienne, volets roulants électriques, portes larges, interrupteurs bas...). Le cœur de ce projet vise à impulser les échanges de services entre les différents locataires et ainsi favoriser le maintien à domicile, mais aussi lutter contre l'isolement. Dans ce cadre, les futurs locataires seront invités à travailler à l'élaboration d'une charte

d'engagement collectif dont la coordination sera assurée par le service habitat, le SDVS (Service de développement de la vie sociale) et l'action sociale de proximité. La maison de quartier Paul-Bert sera en charge, avec ses partenaires comme la GUSP, de veiller au soutien de ce projet de vie collective.

Les services présents à proximité de la résidence intergénérationnelle, foyer-

restaurant, bibliothèque, école et salle de spectacle, participeront également à cette nouvelle manière d'appréhender la vie collective et les relations de voisinage basées sur la bienveillance. Une deuxième résidence intergénérationnelle verra le jour dans le cadre du programme Chardonnet ♦ NP

## ■ ATTRIBUTION DES LOGEMENTS PUBLICS

L'attribution des logements obéit à des critères précis que sont l'adaptation entre la composition de la famille, ses revenus et le logement proposé. Seuls 20 % des 24 logements de la résidence intergénérationnelle sont attribués par la Ville. Les 80 % restants relèvent du 1 % patronal, de l'État, de la commission sociale intercommunale et de la SDH. Dans le cadre d'une convention d'aide à la pierre, la Ville a financé 4 de ces logements à hauteur de 11 000 € chacun. Il en découle pour la Commune des appartements neufs à loyers modérés – parmi les moins chers du parc social – qu'elle peut proposer à des familles aux revenus très modestes ♦

### Résidence

#### Intergénérationnelle

La résidence se compose de 24 logements dont 8 T2, 11 T3, 3 T4 et 2 T5 répartis sur 4 étages. Le rez-de chaussée accueillera des commerces de proximité sur une surface de 226 m<sup>2</sup>. La place Edith-Piaf sera aménagée en continuité du bâtiment ♦

■ LOGEMENTS ABORDABLES

# Échange d'expériences à la zac Centre

Une délégation de Rennes Métropole a été reçue à Saint-Martin-d'Hères pour visiter la zac Centre dans le cadre d'un échange d'expériences sur la question du logement abordable.



Construire des logements abordables est une préoccupation pour la ville de Saint-Martin-d'Hères dont la politique habitat poursuit deux axes principaux : garantir l'accès au logement pour tous et favoriser les mixités. Un logement est dit abordable lorsque son prix est inférieur à celui du marché immobilier, grâce à un partenariat entre une collectivité et un promoteur. Depuis le boom immo-

bilier des années 2000, de plus en plus de personnes sont dans l'incapacité d'acheter un logement.

Pour faire face à cette crise, des communes comme Saint-Martin-d'Hères ont mis en place une politique foncière et d'aménagement forte pour permettre la construction de logements abordables sur son territoire. Pour preuve, chaque opération d'aménagement donne lieu à

des négociations avec les promoteurs pour obtenir des coûts de sortie (prix au m<sup>2</sup>) les moins élevés possibles. La maîtrise des charges foncières est l'un des principaux leviers mis en œuvre par la collectivité pour atteindre cet objectif. Avec le soutien de la Métro, la Ville dispose également d'un certain nombre de dispositifs d'aides financières dans le cadre du Plan local de l'habitat (PLH). C'est donc cette politique d'aménagement et d'habitat qui a suscité l'intérêt d'une délégation de Rennes Métropole, invitée en février dans le cadre d'une action pilotée par la Métro sur le thème du logement abordable.

Choisie comme un exemple concret d'envergure où la politique foncière et d'aménagement a notamment permis la construction de 150 logements en accession sociale, la zac Centre a fait l'objet d'une visite de terrain intéressante pour cette délégation bretonne. Politique de réserve foncière, évolutions des charges foncières, négociations avec les promoteurs et disposi-

tifs locaux ont été sources de dialogue entre les professionnels de la Ville et des deux communautés d'agglomération ♦ EM

## ■ RÉSIDENCE CHAMPBERTON

Le 3 février dernier, le bailleur social Pluralis et la STCM (Société de travaux et constructions modernes) ont signé le compromis de vente de 290 logements répartis dans la résidence Champberton. La signature de l'acte de vente est quant à elle prévue pour cet été. Pour sa part, Pluralis va prochainement procéder au recrutement de l'architecte qui sera chargé de travailler sur le projet de réhabilitation qui prévoit, entre autres, une importante réhabilitation thermique des bâtiments, le remplacement de l'actuel système de chauffage par un chauffage collectif, la restructuration des halls d'entrée et des parties communes... ♦

### Groupe Habiter

Espace d'échanges entre habitants et professionnels sur toutes les questions liées à l'habitat et au logement, les rencontres du "groupe habiter" sont ouvertes à tous. Cette initiative mise en place dans le cadre du dispositif Développement social local est co-pilotée par le CCAS de la Ville et le Conseil général de l'Isère.

• Prochain rendez-vous jeudi 20 mars de 8 h 45 à 11 h, à l'espace famille Romain-Rolland ♦

■ CCAS

# Fruits et légumes solidaires

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville aide les habitants et les familles à s'approvisionner en fruits et légumes de qualité directement auprès de paysans locaux par l'intermédiaire des associations Respeterre et L'equytable.



branche. « Nous organisons aussi des ateliers cuisine et prévoyons la visite d'exploitations maraîchères afin de recréer le lien entre la ville et la campagne », ajoute le coordinateur.

**Agriculture locale**

« Tous les jeudis, en allant chercher mes deux filles à la sortie de l'école qui se trouve à côté de la maison de quartier, je récupère au passage mon panier », raconte Vanessa. « J'apprécie la diversité des légumes et chaque semaine, je cuisine de la soupe pour deux jours. Cela me permet d'avoir des légumes de qualité et je peux régler en plusieurs fois l'achat des paniers », précise-t-elle. Nadia explique, quant à elle, le côté pratique et utile de la distribution hebdomadaire : « Avec un panier de 4 à 5 kg de légumes, cela me suffit pour la semaine et évite de faire du gaspillage. Cela permet aussi d'acheter directement auprès des agriculteurs locaux. »

Depuis le début de l'année, le CCAS propose le même type de service aux habitants du nord de la commune, en partenariat avec l'association L'equytable. La distribution des paniers solidaires a lieu le mercredi, de 16 h 30 à 19 h, à la maison de quartier Fernand-Texier. Les fruits et légumes proviennent d'exploitations locales mettant en œuvre de bonnes pratiques agro-nomiques et écologiques ♦ FR

**P**ar manque de moyens, des familles martinéroises, en activité ou à la retraite, ont certaines difficultés à manger régulièrement des fruits et des légumes. « Nous constatons que les habitants rencontrant des fins de mois difficiles sont obligés de se restreindre sur le plan de l'alimentation et d'acheter des produits à bas coût de qualité moindre », déclare Régine Berruyer, coordinatrice de l'action sociale à la maison de quartier Fernand-Texier.

C'est fort de ce constat que le CCAS a décidé de favoriser l'accès à une

alimentation saine et de qualité pour tous à travers la distribution hebdomadaire de paniers solidaires de fruits et légumes issus de l'agriculture traditionnelle locale.

**Paniers solidaires**

« Depuis juin 2013, en partenariat avec l'association Respeterre, des habitants du quartier viennent chercher chaque jeudi, de 17 h à 19 h, leur panier de légumes et fruits de saison. Le but des paniers solidaires est de faciliter l'accès à ces produits à l'aide d'un prix de vente calculé sur la base du

quotient familial qui prend en compte la composition du foyer et les revenus du ménage. Ainsi, le CCAS participe jusqu'à 50 % du tarif des paniers », explique Mahjoub Selmi, coordinateur de l'action sociale du territoire Romain-Rolland. Une lettre d'information est diffusée régulièrement aux usagers afin de leur proposer différentes recettes suivant l'arrivée de la semaine. En février, le détail de la préparation du pot-au-feu au bœuf a accompagné la livraison du panier composé de carottes, pommes de terre, poireaux, navets et céleris

■ AGRICULTURE RAISONNÉE ET BIO

## Produire sain et manger local

Les deux associations Respeterre et L'equytable rapprochent, dans le cadre d'un circuit court, des citoyens soucieux de s'alimenter de façon saine et des paysans locaux développant une agriculture raisonnée et biologique.

« Respeterre est née de la volonté de développer les échanges de proximité, un commerce équitable alliant solidarité et préservation de la terre et de ses ressources », déclare Olivier Royer, un des bénévoles de l'association. « Par le développement de nos actions, nous soutenons une agriculture saine qui ne détruit ni la terre, ni sa biodiversité et permet le respect des écosystèmes. Respeterre est membre de Grenoble Equitable, association qui regroupe les acteurs du commerce équitable de la région grenobloise et travaille en étroite collaboration avec les collectivités territoriales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire. » Créée en 2010,

L'equytable est une association qui regroupe 370 adhérents. « Notre objectif est de promouvoir un mode de consommation durable et responsable en favorisant la consommation de fruits et légumes de saison et en soutenant une agriculture raisonnée et biologique locale », explique Andrée Klein sa présidente. « Nos producteurs sont localisés dans un rayon de soixante-dix kilomètres autour de l'agglomération grenobloise et ils pratiquent une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes. Avec des exploitations agricoles à taille humaine, ils font de la culture issue de pratiques écologiques et refusent les productions hors-sol et OGM » ♦ FR



► Récolte des poireaux à la ferme Les jardins du Banchet.

■ SEMAINE DE PRÉVENTION DU BRUIT

# “On est fait pour s’entendre !”

Du 10 au 14 mars, le Service communal d’hygiène et de santé se fait le relais de la Journée nationale de l’audition “On est fait pour s’entendre !”. L’accent sera mis sur la prévention, le dépistage auditif et le bruit en ville, dont une conférence-débat en présence de Bruno Vincent, psychologue de l’environnement et président d’Acoucity, le vendredi 14 mars à 17 h 30 à la maison de quartier Fernand-Texier.



► Pour mesurer le bruit, le SCHS utilise un sonomètre, un instrument mesurant le niveau des pressions sonores en décibels.

**A**vec 5 millions de malentendants et 2,5 millions d’individus souffrant d’acouphènes et d’hyperacousie, la déficience auditive est le handicap qui touche le plus de personnes en France. Les jeunes et les adolescents, particulièrement exposés du fait de leurs habitudes (écoute musicale, concerts...), sont entre 30 000 et 50 000 à présenter des altérations graves ou sévères du système auditif. On estime également à 2 millions le nombre de personnes exposées dans leur profession à des niveaux de bruit souvent dangereux

pour l’audition et à 7 millions le nombre d’individus vivant dans des zones de bruit excessif comme les abords d’autoroutes ou d’aéroports. Ainsi, les sources responsables de ces pertes d’audition sont diverses, découlent des habitudes de vie de chacun, de l’environnement du travail et du lieu d’habitation. Plus généralement, la ville est génératrice de bruit, comme le souligne Bruno Vincent : « Il s’agit autant du bruit produit par les transports, les activités économiques, l’activité humaine, les commerces, les activités festives, ludiques

et récréatives, que le bruit des équipements, de voisinage... » En fonction de la sensibilité de chacun et du contexte, cela peut générer du stress, devenir “énervant”, voire “insupportable”, comme les pas du voisin du dessus, les aboiements d’un chien, la tondeuse passée le dimanche... Plus scientifiquement, « en dessous de 50 décibels (dB), la probabilité d’être gêné est faible ; au-dessus de 65 dB(A), elle devient élevée ».

Comme la pollution atmosphérique, la pollution sonore aurait-elle, elle aussi, un impact sur l’homme ? « Oui,

si on raisonne en termes de réaction – le son c’est le sens de l’alerte, du signal de la communication – ; parfois, si l’on raisonne en termes de gêne de nuisance, de troubles du sommeil ; exceptionnellement si l’on raisonne en termes d’effets sur la santé comme les troubles cardio-vasculaires... », répond le directeur d’Acoucity. Dès lors, pour se préserver du bruit, du mal-être qu’il peut induire, il convient « de choisir dans la mesure du possible sa résidence, l’orientation des pièces, l’isolation acoustique des façades... ». Au quotidien, le SCHS et ses partenaires (police municipale, GUSP, service prévention - médiation...) interviennent pour débloquent des situations conflictuelles (voisinage, activités bruyantes...). Ils mettent également sur la prévention : sensibiliser les habitants aux bruits qu’ils peuvent générer, mais aussi les informer sur leur droit à ne pas subir de bruit ♦ NP

## ■ SANTÉ MENTALE

En mars se déroule la Semaine nationale d’information sur la santé mentale. La Ville organise un ciné-débat mardi 18 mars à 20 h, à l’espace EVE sur le domaine universitaire. La projection du documentaire *Les voix de ma sœur* (portrait d’Irène, une femme souffrant de schizophrénie depuis 20 ans) sera suivie d’une discussion avec la salle, animée par des professionnels de la santé mentale. Renseignements auprès du SCHS : 04 76 60 74 62 ♦

## ■ NUISANCES SONORES

# Sensibiliser tous les publics

Après une première édition consacrée à la sensibilisation des jeunes, la Ville a souhaité élargir sa campagne de prévention au bruit à l’ensemble des Martinérois.



**L**’an dernier, plus d’une centaine de lycéens et étudiants martinérois a été sensibilisée sur les risques liés à l’audition et sur les moyens de conserver une bonne “hygiène auditive”. Fort de ce succès, le Service communal hygiène et santé a souhaité élargir sa campagne d’information et de prévention à l’ensemble des habitants. Parmi les temps forts organisés cette année, une journée tout public jeudi 13 mars dans les locaux du SCHS (5 rue Anatole-France, parc Danielle-Casanova) qui débutera, dès 8 h, par un moment convivial d’échanges autour d’un espace créé pour l’occasion, “Le petit comptoir du

bruit”. Habitants et professionnels de la santé pourront dialoguer sur l’ensemble des problématiques liées au bruit et ses conséquences irréversibles. De bons conseils seront ainsi distillés au public présent.

Tout au long de la journée, des dépistages audiométriques gratuits seront proposés aux visiteurs. Une réelle opportunité de repérer d’éventuelles pertes auditives. Des bouchons de protection seront également distribués au public.

Autre nouveauté, une “oreille numérique” sera installée dans le réfectoire de l’accueil de loisirs du Murier et donnera lieu à une sensibilisation des

enfants par l’équipe des animateurs. Enfin, dans une logique pédagogique ludique, un quiz de dix questions à choix multiples sera distribué dans les locaux du SCHS et téléchargeable sur le site Internet de la Ville, rubrique santé. Les bulletins seront à déposer au service avant le 31 mars 2014 et un tirage au sort sera effectué pour gagner un casque d’écoute Marshall. Une semaine pour être sensibilisé au bruit et à ses dangers : gageons que les Martinérois seront à l’écoute du message de cette campagne de santé publique qui nous concerne tous ♦ EM

## Jeunes

### Secouristes

La Ville propose aux jeunes de 15 à 25 ans de se former aux gestes de 1<sup>er</sup> secours en passant leur PSC1 (Prévention secours civique niveau 1). Les prochaines sessions, d’une journée, sont programmées les samedis 8 mars, 12 avril et 17 mai. Le nombre de places est limité à 12 participants par session. Renseignements complémentaires et inscriptions au Pôle Jeunesse, 30 avenue Benoît-Frachon, 04 76 60 90 70 ou 04 76 60 90 61 ♦

## Formation

### Défibrillateur

Dans le cadre de la campagne d’installation de défibrillateurs dans les lieux recevant du public, le Service communal d’hygiène et de santé (SCHS) propose aux habitants des temps gratuits de sensibilisation à la prise en charge de l’arrêt cardiaque et à l’utilisation d’un DAE (défibrillateur automatisé extérieur). La première session est prévue mercredi 2 avril, de 18 h à 20 h, à la maison de quartier Louis-Aragon. Renseignements et inscriptions au SCHS, 5 rue Anatole-France, 04 76 60 74 62 ♦

■ RYTHMES SCOLAIRES

# Des ateliers pour préparer l'avenir

Trois ateliers thématiques autour des rythmes scolaires ont donné lieu à une matinée participative samedi 1<sup>er</sup> février, dans les locaux de la Maison communale. Retour sur cette démarche constructive qui a mobilisé la communauté éducative de Saint-Martin-d'Hères.



associatifs, et notamment les MJC, à proposer des offres complémentaires aux familles. Cette complémentarité pourra se construire tant sur la forme (horaires de prise en charge, modalités d'inscription...) que sur la nature des activités proposées.

**Périscolaire du soir**

“Le temps du périscolaire du soir : quelle organisation pour quel projet d'activité ?” a été l'objet de réflexion du troisième atelier participatif. Ce temps périscolaire accueillera plus d'enfants et sur une durée plus longue que jusqu'à présent. La volonté municipale est de maintenir une logique d'accueil collectif et d'enrichir l'offre éducative.

Le groupe a mis en lumière la complexité du projet à construire entre la mise en cohérence des temps périscolaires avec le projet d'école et l'implication des acteurs du territoire dans ce temps périscolaire. Au fil des discussions, il a été pointé que le périscolaire n'aurait pas vocation à remplacer l'ensemble des offres sportives et culturelles proposées à Saint-Martin-d'Hères, mais plutôt de faire découvrir ces pratiques aux écoliers martinérois. Il est donc nécessaire de poursuivre le travail mené avec le secteur associatif pour affiner leurs modalités d'interventions ◆ EM

**P**arents d'élèves, enseignants, agents de la Ville et professionnels de l'enfance étaient réunis samedi 1<sup>er</sup> février à l'occasion d'une matinée de concertation autour des rythmes scolaires. Au choix, les participants ont pu échanger sur l'un des trois ateliers participatifs proposés.

**Enfants en maternelle**

Le premier, intitulé “L'accueil en maternelle, quels besoins spécifiques ?”,

a mis en évidence l'importance de la compétence et du niveau de formation des intervenants auprès de ce jeune public. Les enfants en maternelle ont besoin de repères et tout particulièrement de la part des adultes qui les prennent en charge.

Le groupe a également échangé sur la nécessité de proposer aux enfants des temps libres et calmes. Des souhaits qui renforcent ainsi les choix retenus par la Ville, à savoir, proposer une plus

grande souplesse d'accueil, des temps périscolaires centrés sur le repos et la détente avec un vrai temps de sieste pour ceux qui en ont besoin.

**La journée du mercredi**

Le deuxième atelier a travaillé sur le thème “La journée du mercredi : organisation et projet”. Cette journée est au centre de la réforme des rythmes scolaires. Les participants ont longuement débattu sur le rôle des acteurs

■ POLITIQUE ÉDUCATIVE

## Renforcer le Projet éducatif local

Depuis 2003, la Ville dispose d'un Projet éducatif local (PEL) qui fixe les grands axes de la politique éducative sur son territoire. Un volet supplémentaire a été ajouté en janvier 2013 pour accompagner la réforme des rythmes scolaires.



**C**onstruit avec l'ensemble des acteurs du monde éducatif, le Projet éducatif local (PEL) s'inté-

resse à la prise en charge éducative des enfants et des jeunes, à l'école et en dehors, sur un territoire donné.

Depuis janvier 2013, date du début de la réflexion de la Ville sur la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, un volet PEDT (Projet éducatif territorial) a vu le jour à Saint-Martin-d'Hères. Ce dernier formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque élève du primaire un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. La démarche de concertation menée par la Ville au côté des acteurs locaux de la communauté éducative s'inscrit dans ce projet éducatif territorial. Avec dix

rencontres publiques et environ 300 participants recensés, la Ville s'est donnée les moyens de mener à bien cette concertation, prenant en compte les propositions de chacun, en arbitrant toujours dans l'intérêt de l'enfant. Et si les horaires du périscolaire sont déjà actés, le contenu et l'organisation des activités demeurent en construction avec l'ensemble de la communauté éducative locale.

Le PEDT a donc pour vocation de maintenir cet espace d'échanges et de dialogue jusqu'à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 et au-delà ◆ EM

**Ateliers**

**Synthèse**

Retrouvez la synthèse complète des ateliers thématiques du samedi 1<sup>er</sup> février, en version PDF, sur le site Internet de la Ville, rubrique scolarité ◆

**Heures**

**De classe**

À la rentrée 2014, l'organisation du temps scolaire, validée par la directrice des services de l'Éducation nationale, sera en fonction des écoles :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 45 - 11 h 45 et 13 h 45 - 16 h
- et mercredi : 8 h 45 - 11 h 45 pour l'école primaire Ambroise-Croizat et les écoles élémentaires et maternelles Henri-Barbusse, Romain-Rolland, Joliot-Curie et Paul-Eluard.

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h 45 - 16 h
- et mercredi : 8 h 30 - 11 h 30 pour l'école maternelle Jeanne-Labourbe et les écoles élémentaires et maternelles Condorcet, Gabriel-Péri, Saint-Just, Paul-Langevin, Paul-Bert, Vaillant-Couturier et Voltaire ◆

■ JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

# À l'épreuve des combats

Dans les pays en guerre ou vivant sous un régime de dictature, les femmes sont parmi les populations les plus fragilisées, victimes d'exactions d'une extrême cruauté. La Ville, qui célèbre cette manifestation le 22 mars à L'heure bleue, avec le collectif "Femmes d'ici et d'ailleurs", leur rend un vibrant hommage.



► Femme déplacée, comme 150 000 autres personnes, dans les combats au Yémen.

**S**omalie, Syrie, République démocratique du Congo, Centrafrique... Ces pays ont le triste point commun d'avoir vécu ou de connaître les affres de la guerre. Dans de nombreuses zones en conflit, où les attaques visent de plus en plus les populations civiles, les femmes sont devenues une des cibles privilégiées. Les déplacements forcés en sont une des manifestations et s'accompagnent bien souvent de persécutions politiques, ethniques ou religieuses. À la douleur de l'exil et de la dislocation du foyer familial s'ajoutent la pauvreté et la nécessité de subvenir aux besoins de ses enfants. La vie dans les camps de réfugiés apporte son lot de misère quotidienne : la promiscuité, l'insalubrité et la préca-

rité ne font que renforcer le désarroi. Après l'exil, le retour dans leur pays est bien souvent synonyme de désolation, lorsqu'elles découvrent leurs maisons pillées, incendiées et la perte de leurs proches. Mais les formes de violence les plus atroces sont celles que les femmes subissent dans leur chair. La plupart du temps séparées des hommes de leur famille, qui d'ordinaire les protègent (ces derniers sont détenus, portés disparus ou engagés dans les hostilités), elles deviennent très vulnérables et sont à la merci des factions militaires. Les tortures, viols, mutilations génitales ou prostitution forcée sont monnaie courante. Considérés comme des crimes de guerre par le droit international, ces sévices laissent des séquelles à vie, avec des

conséquences physiques, psychiques et sociales très graves : contamination par le VIH, grossesses involontaires, complications pour la santé, ainsi que l'éventuelle stigmatisation et exclusion de leurs communautés. Lors du conflit en Bosnie, au début des années 1990, on dénombre entre 20 000 et 50 000 femmes violées. Au cours du génocide du Rwanda, en 1994, on estime qu'entre 250 000 et 500 000 femmes ont été violées et que 70 % d'entre elles auraient contracté le sida. (source : ONU - Organisation des nations unies).

### Témoignages poignants

Donner la voix aux victimes, aux anonymes, afin de ne pas trahir leur parole, est essentiel pour délivrer un

message de vérité. C'est d'ailleurs un des fils conducteurs qui président aux manifestations organisées par la Ville à L'heure bleue, le 22 mars. Et c'est le sens de la démarche de la compagnie Toré (Théâtre On Raconte l'Événement), qui a choisi de mettre en scène des extraits de deux ouvrages consacrés aux femmes en temps de guerre. Madeleine Gagnon, auteure de *Anna, Jeanne et Samia*, a rencontré pendant neuf mois celles qui ont vécu des conflits dans plusieurs pays (Macédoine, Kosovo, Palestine, Pakistan...); dans son livre *La guerre n'a pas un visage de femme*, Svetlana Alexievitch a recueilli pendant sept ans les récits de femmes russes lors de la Seconde guerre mondiale. Autant de témoignages poignants qui mettent en lumière leur douleur, mais aussi leur courage et leur abnégation. Donner un visage à ces victimes qui tombent souvent dans l'oubli, c'est ce que présentent les deux expositions organisées par le CICR (Comité international de la Croix-Rouge). La première, *Côte d'Ivoire : les femmes tentent de reprendre une vie normale*, évoque le quotidien d'Ivoiriennes qui reviennent dans leur patrie et s'efforcent de construire leur avenir sur un champ de ruines. La seconde, *Femmes déplacées par la guerre : faire face à l'adversité*, montre comment, à force de combativité et de résilience, elles ont su surmonter leurs souffrances et s'en sont trouvées grandies. Comme le disait si bien Madeleine Gagnon : « Les femmes, d'où qu'elles soient, témoignent à leur manière de ce que la guerre a apporté ou détruit dans la construction de leur vie. » ♦ EC



► Une bédouine et sa famille survivent dans un camp près d'une station de traitement des eaux usées à Gaza.

## PROGRAMME DES INITIATIVES

### Vendredi 7 mars

Maison communale

12 h 15 : vernissage de l'exposition *Côte d'Ivoire : les femmes tentent de reprendre une vie normale*, hall d'accueil

12 h 30 : présentation des initiatives avec la compagnie Toré et le duo Yelkouan, salle du Conseil municipal

### Samedi 22 mars

Départ place Lucie-Aubrac

15 h 30 - 16 h 30 : balade théâtrale animée par la compagnie Imp'acte

### Samedi 22 mars à L'heure bleue

Expositions : *Côte d'Ivoire : les femmes tentent de reprendre une vie normale*;

*Femmes déplacées par la guerre : faire face à l'adversité*

17 h 30 : textes choisis par la compagnie Toré

18 h 15 : échanges, en présence de Madeleine Gagnon (auteure) et des élèves du club "Modèles des Nations-Unies" du lycée externat Notre-Dame

19 h 45 : Dégustation de spécialités africaines

20 h 30 : spectacle musical avec le duo Yelkouan ♦

### Collectif

#### Femmes

Le collectif "Femmes d'ici et d'ailleurs" regroupe des associations et des services municipaux autour du thème de l'égalité femmes-hommes ♦

### Films

#### Mon Ciné

*Yema* de Djamilia Sahraoui (2013)  
samedi 8 mars  
18 h 30  
lundi 10 mars  
18 h 30

*Jacky au royaume des filles* de Riad Sattouf (2014)  
Samedi 8 mars  
20 h 30  
Dimanche 9 mars  
16 h ♦

### Expositions

#### Bibliothèques

• *Côte d'Ivoire : les femmes tentent de reprendre une vie normale*

Du 11 au 19 mars à la bibliothèque André-Malraux

• *Femmes déplacées par la guerre : faire face à l'adversité*

Du 11 au 19 mars à la bibliothèque Romain-Rolland ♦

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

# Démarche de labellisation

Le 18 juillet 2013, la Ville signait la Charte des écoquartiers. Une première étape en vue de l'obtention du Label national écoquartier, un dispositif très rigoureux encadré par l'Etat qui implique le respect des vingt engagements de la Charte pour le projet d'écoquartier Daudet, déclinés en vingt critères d'évaluation et vingt indicateurs chiffrés.



bitants et riverains. L'impact du projet sur les habitations et infra-structures avoisinantes est pris en compte de manière à mailler le futur écoquartier avec son environnement proche. Plus largement, le projet décline les principes d'aménagement axés sur le développement durable : densification qualitative, bio-climatisme, sobriété énergétique, gestion des eaux, végétalisation des surfaces, préservation de la biodiversité, réflexion sur la mobilité urbaine à travers les déplacements automobiles, cycles, piétons et transports en commun. Parmi les points forts du projet, citons : la mixité sociale (35 % de locatif social, 10 % d'accession sociale, 55 % d'accession privée) ; le vivre ensemble par la place accordée aux espaces publics, les commerces de proximité et la balade urbaine depuis le cœur du quartier jusqu'aux jardins familiaux ; les déplacements qui constituent un axe fort du projet par la promotion d'autres modes que le "tout véhicule" et en aménageant des voiries apaisées privilégiant les piétons et les cycles. Enfin, chaque immeuble aura son bac de compostage, les habitations disposeront du chauffage urbain, les toitures des garages conçues pour faire rempart contre le bruit seront végétalisées et une exigence particulière sera portée sur les choix des matériaux ◆ NP

**Label**

**Écoquartier**

Au 1<sup>er</sup> février 2014, en France :  
- 88 Chartes écoquartiers ont été signées  
- 32 projets sont engagés dans la labellisation  
- 13 projets sont labellisés écoquartier ◆

**P**ar définition, un écoquartier se doit de respecter les principes du développement durable par la promotion d'une gestion responsable des ressources dont le foncier, l'intégration dans la ville existante et le territoire qui l'entoure, la participation au dynamisme économique. Il se doit également d'offrir des outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants, et aussi de proposer des logements pour tous et de tous types qui participent au vivre ensemble et à la mixité sociale.

**Enjeux pour un développement urbain durable**

L'obtention de la labellisation, qui ne pourra être décernée qu'une fois que le nouveau quartier commencera à vivre, n'engendrera pas de subventions spécifiques pour la Commune. En revanche, les critères auxquels la Ville s'est engagée à répondre vont lui permettre de concrétiser ses objectifs, d'être vigilante sur l'ensemble des aspects du projet. C'est convaincue de l'enjeu que constitue la mise en œuvre d'un développement durable pour les générations présentes et futures que la Ville a affiché, dès les

premières ébauches du projet, une volonté forte d'aller vers la réalisation d'un écoquartier constitué d'objectifs clairs en la matière. C'est d'ailleurs ce qui permet d'ores et déjà au projet d'être en capacité de répondre à dix-huit engagements sur les vingt exigés.

**Premier écoquartier de la commune**

Le projet d'écoquartier Daudet, le premier à voir le jour dans la commune, est conçu pour limiter au maximum l'empreinte écologique et contribuer au bien-être social de ses futurs ha-

■ DÉMARCHE PARTICIPATIVE

## La concertation continue...

Une concertation accompagne l'écoquartier Daudet depuis son lancement. Une démarche participative qui continuera jusqu'à la livraison du programme.



**D**epuis la première réunion publique de présentation du projet qui s'est tenue le 5 décembre 2012, la Ville a mis en place une démarche de participation citoyenne qui se pro-

longera d'ailleurs jusqu'à la sortie de terre. Deux concertations ont été menées en parallèle, la première repose sur la relocalisation des 88 jardins fami-

liaux, la seconde, sur le projet d'écoquartier en lui-même. Pour cette dernière, pas moins de cinq ateliers participatifs et une visite sur site ont été organisés en 2013.

Par ailleurs, une exposition présentée dans le hall de la Maison communale au printemps dernier ainsi que des articles informatifs relayés sur le site Internet de la Ville et dans le journal municipal *SMH Mensuel* ont permis aux habitants d'être informés en temps réel sur les grandes lignes du futur écoquartier et ses évolutions. De manière générale, les éléments issus de l'ensemble de la concertation ont permis de faire évoluer le projet tout en garantissant sa cohérence globale et l'intérêt général, même si des interrogations subsistent. Des

ajustements ont notamment été apportés sur la question des hauteurs des bâtiments et des formes urbaines, améliorant ainsi l'insertion du projet par rapport au tissu urbain existant. Les derniers réglages ont eu pour conséquence une évolution du projet et de la capacité du programme qui comprend désormais 435 logements au lieu de 450 logements initialement fixés.

En outre, la Ville souhaite poursuivre cette démarche participative engagée avec l'ensemble des habitants actuels et futurs, les syndics..., tout au long de la vie du projet. De nouveaux dispositifs participatifs adaptés aux phases d'avancement de l'écoquartier seront prochainement mis en place ◆ EM

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER

# Espace Gabriel-Péri : + 7 places

Pour le dernier Conseil municipal de cette mandature, 64 délibérations ont été débattues et votées. L'une d'elles portait sur le partenariat entre la Ville, à travers l'espace petite enfance Gabriel-Péri, et la Caisse d'allocations familiales de l'Isère.



Jusqu'en 2013, l'espace petite enfance Gabriel-Péri n'était pas inscrit au CEJ, Contrat enfance jeunesse de la Caisse d'allocations

familiales (Caf) de l'Isère. Pour qu'il le soit, il était indispensable que le Conseil municipal vote un avenant au contrat qui lie la Ville à la Caf.

Avec près de 37 500 habitants, Saint-Martin-d'Hères est une commune au sein de laquelle les naissances sont en augmentation constante depuis

plusieurs années. Les familles sollicitent de façon très importante le service petite enfance pour l'obtention d'une place en accueil régulier. Aussi, il a été décidé d'augmenter le nombre de places en crèche de l'espace Gabriel-Péri à l'occasion d'importants travaux de réhabilitation et d'extension des locaux.

La capacité d'accueil est passée ainsi de 45 places à 52, dont 2 places dédiées à de l'accueil d'urgence ou de dépannage depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013. En effet, cette convention convient que le financement peut prendre en compte la réalisation d'actions nouvelles sur une période antérieure à sa date de signature par l'ensemble des parties, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Compte tenu de la finalité de ce CEJ qui est bien la poursuite du développement en matière d'accueil des enfants et des jeunes, ce projet a donc pu entrer dans le cadre de la convention d'objectifs et de cofinancement signée avec la Caf.

Par cette délibération, l'espace petite enfance Gabriel-Péri a donc intégré le CEJ, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013, à hauteur de 7 places supplémentaires ♦ ACB

**Place**

**24-Avril-1915**

Pour améliorer le cadre de vie des habitants, la Ville engage un projet de rénovation de la place du 24-avril-1915. Les travaux concernent le réaménagement des deux espaces paysagers situés aux extrémités de la place et le remplacement du mobilier urbain ancien. En raison du danger que constitue pour les piétons la déformation du sol causée par les racines, les arbres existants ont été abattus. De nouvelles plantations seront réalisées au printemps. Durant la période des travaux, qui s'étendra jusqu'au mois d'avril, l'ensemble des commerces reste accessible ♦

■ DAUDET

# 88 nouveaux jardins familiaux

Depuis 2012, dans le cadre d'un programme d'aménagement, la Ville a décidé de relocaliser les anciens jardins des sites Henri-Wallon et Gourin (89 parcelles) sur un nouvel espace, celui de Daudet.



Saint-Martin-d'Hères compte un parc de jardins familiaux de 216 parcelles, regroupées par sites, sur différents terrains communaux. Ils répondent à un important besoin social et sont mis à disposition des particuliers martinérois.

Dans le futur site Daudet, classé quartier éco-durable, il a donc été décidé de procéder à la relocalisation d'anciens jardins familiaux. Le travail de concertation mené en ateliers avec les services municipaux et le comité de jardinage a permis de

définir la composition suivante sur ce nouveau site : 16 parcelles constituées de 4 lots, soit 64 lots et 12 parcelles constituées de 2 lots, soit 24 lots ; pour un total de 88 lots. Tous les jardiniers occupant les parcelles d'Henri-Wallon et Gourin ont été contactés et se sont positionnés sur ceux de Daudet. Il a donc été question lors de ce Conseil municipal de voter les prix de ces futures parcelles ainsi que le règlement intérieur.

Les divers aménagements de ce nouveau site n'ont pas permis de procéder aux attributions des parcelles avant la période de mise en culture, il a donc été proposé de fixer exceptionnellement l'indemnité annuelle 2014 à 65 €, ce qui représente 50 % du tarif annuel en vigueur pour les sites équipés d'abris de jardin et de récupérateurs d'eau de pluie. À cela s'ajoute le maintien d'une caution de 30 € pour chaque occupant de lot ♦ ACB

■ MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

La Ville s'est engagée dans la création d'une Maison de santé pluridisciplinaire, regroupant des professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux, afin d'améliorer l'accès à la santé pour tous au sein de la commune.

Dans le but d'éviter la désertification médicale, toujours plus menaçante dans certains secteurs de la commune, notamment le quartier Renaudie - la Plaine, l'implantation d'un tel équipement est devenue une nécessité.

La Ville s'est donnée des objectifs forts : faciliter l'accès aux soins et le suivi médical des habitants par le développement d'une offre de proximité, sans dépassement d'honoraires ni d'avance de frais ; mettre en place des dispositifs d'éducation thérapeutiques des patients et promouvoir une approche de santé publique permettant de sensibiliser les patients sur l'importance de la prévention et du suivi médical en lien avec les autres secteurs sanitaires et sociaux du territoire. Elle souhaite donc acquérir auprès de l'Unédic des locaux qu'elle aménagera et louera ensuite aux professionnels de santé ♦

**Square**

**Pasteur**

Dans le cadre de la finalisation du renouvellement urbain du secteur Brun, la Ville réalise des travaux de requalification du square Pasteur situé entre les rues Pasteur et Coquelines. Dans la continuité des récents aménagements, ce projet vise à valoriser l'espace dégagé lors de la déconstruction de la villa Pasteur en offrant un espace public de qualité aux riverains (mise en accessibilité depuis la rue Pasteur, engazonnement, intervention sur les réseaux). Un cheminement piéton - cycle traversant le square va également être aménagé. Débuté mi-février, le chantier est prévu pour durer un mois et demi ♦

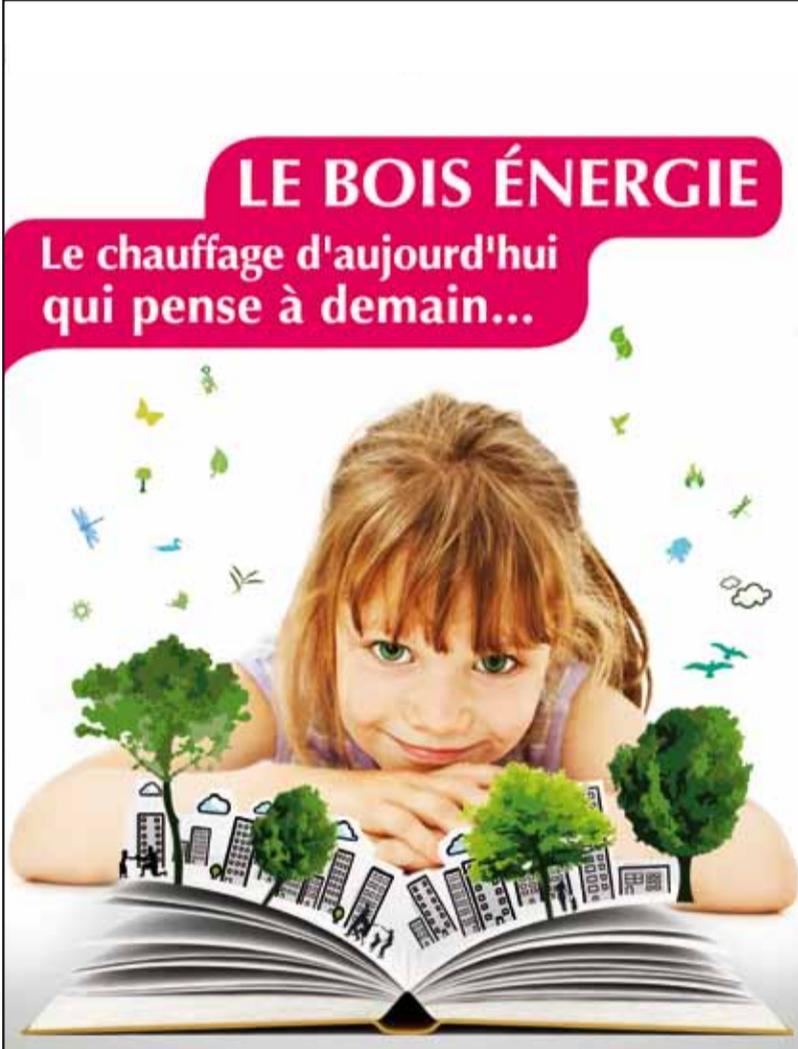


**AMÉNAGEMENT  
D'ESPACES URBAINS  
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...  
...de votre cadre de vie

**ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ**  
1, rue Georges Pèrec  
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES  
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**LE BOIS ÉNERGIE**

Le chauffage d'aujourd'hui  
qui pense à demain...

www.cciag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Compagnie de chauffage  
le confort durable, tout simplement

centre  
médical  
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

# Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

## Quel avenir pour SMH ?



**Elisabeth Letz**

Dans notre ville, notre pays ou à l'échelle du monde, nous ne sommes pas en train de vivre une simple crise mais un changement profond de société, une métamorphose qui va produire quelque chose d'inconnu.

La tâche des citoyens et des élus est complexe. Nous avons à faciliter cette mutation, cette transition vers du nouveau, dans tous les domaines : des relations, de l'économie, de l'éducation, de la production et la consommation, des loisirs,... et non à simplement picorer l'argent amassé, évoqué sur la couverture du dernier SMH Mensuel.

Ni l'engager pour sauver des projets du passé comme le centre commercial Neyrpic : déjà 13 millions d'euros et aucun grand commerçant intéressé !

Nous avons à nous tourner vers l'avenir, à partager et nous appuyer sur les autres richesses de la ville que sont les habitants dans leur diversité, les entrepreneurs, les salariés et les commerçants de proximité, les universitaires, les membres d'associations, les artistes,... pour dépasser nos peurs, imaginer et construire ensemble la ville de demain, une ville pleine de vie, une ville ouverte à l'extérieur, qu'il soit proche ou lointain ♦

■ GROUPE UMP

## Faciliter l'insertion des commerces



**Mohamed Gafsi**

Ces dernières années les différentes constructions ont changé le visage de notre ville. Beaucoup de locaux commerciaux sont proposés notamment pour des commerces de proximité. Que ce soit dans des locaux neufs, ou bien plus anciens il convient de pouvoir faciliter l'installation de ceux qui souhaitent s'investir sur notre commune, ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas. La Maison communale doit faire preuve de réactivité dans les démarches administratives concernant ces implantations car celles-ci sont en général longues et coûteuses ne serait-ce que par la location des locaux. Cela ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde et surtout permettre une attractivité supplémentaire pour des investissements futurs sur Saint-Martin-d'Hères ♦

■ GROUPE DÉMOCRATES

## “Nos enfants nous accuseront si nous ne réagissons pas maintenant avec responsabilité”



**Asra Wassfi**

Nous devons nous rappeler que les choix politiques d'un territoire contribuent soit à la préservation de la société, soit à son effondrement. Les gouvernants du passé qui ont travaillé ensemble depuis 60 ans à SMH ont fini d'étouffer notre ville sous la fiscalité et ont failli à leur devoir de sécurité des habitants.

Nous devons faire résolument des choix responsables pour l'avenir de notre ville et celui de nos enfants.

Nous sommes les seuls à avoir défendu le respect de l'habitant, la préservation de la famille, le besoin de sécurité et l'obligation de responsabilité durant tout le mandat. Par ailleurs, nous avons accompli notre devoir avec transparence, bénévolat et alerté sur des sujets importants.

Nous devons libérer notre ville de l'emprise idéologique et noyauté qu'elle subit. Non pas pour faire disparaître notre modèle, bien au contraire : nos habitants veulent préserver ce qu'il y a de bon et corriger ce qui ne fonctionne pas. C'est ça préparer un avenir et une alternative possibles.

Contact : asra.wassfi@yahoo.fr - xavier.denizot@laposte.net ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

■ GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

## Le 8 mars : pour des lendemains égalitaires



Michelle Veyret

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, est une journée militante et festive, instaurée pour revendiquer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes. Elle trouve ses racines dans la lutte menée par les femmes pour participer pleinement à la marche de la société au même titre que les hommes. En luttant pour conquérir de nouveaux droits, les femmes ont fait progresser les mentalités.

Cette année, le 8 mars fait écho à l'action des femmes espagnoles contre le projet de loi supprimant le droit à l'IVG.

### Le 8 mars toute l'année

Le 21 avril 1944, sous l'impulsion du ministre communiste Fernand Grenier, les femmes obtiennent le droit de vote et d'éligibilité « *aux mêmes conditions que les hommes* », celui de prendre toute leur place et d'exercer le pouvoir à égalité avec les hommes.

Mais que de luttes encore à mener aujourd'hui : 70 % des travailleurs pauvres sont des travailleuses, 85 % des emplois à temps partiel ou discontinu sont occupés par des femmes, l'écart des salaires femmes/hommes est encore de 27 % et seulement 155 sur les 577 députés que compte l'Assemblée nationale sont des femmes. La violence domestique reste la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 19 à 44 ans dans le monde.

Le 8 mars s'inscrit dans la longue marche des femmes pour s'opposer aux remises en cause de leurs droits et pour conquérir l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, facteur d'émancipation.

### À Saint-Martin-d'Hères, nous agissons

À Saint-Martin-d'Hères, un Centre de planification et d'éducation familiale est mis à disposition. Ce lieu, ouvert à tous, accueille aussi les jeunes. Son objectif est de favoriser l'accès à l'information, l'éducation et la prévention, d'aborder les questions liées à la sexualité, au couple, à la maîtrise de la fécondité, aux violences conjugales, familiales et sexistes. Des consultations médicales, des temps d'écoute sont proposés selon les besoins de chacun. Un important travail de prévention sur les thèmes de la sexualité, du couple et de la famille est également réalisé tout au long de l'année dans les quartiers et les groupes scolaires.

Chaque année, la Ville rappelle son attachement à l'émancipation des femmes et à l'égalité femme-homme avec notamment des temps d'échanges, d'actions et de débats. Ainsi, ce 22 mars aura lieu, à L'heure bleue, une grande journée autour du thème "les femmes dans les conflits armés".

Au-delà de cette journée, je tiens à rappeler que le respect des droits des femmes et le principe d'égalité entre les femmes et les hommes sont une lutte de chaque instant. De nombreuses femmes se battent quotidiennement pour gagner ce combat. Il est nécessaire de rester vigilants car toutes les avancées, arrachées de hautes luttes, sont fragiles et font l'objet de nombreux assauts. Il est aujourd'hui, plus que jamais, nécessaire de résister.

« *L'admission des femmes à l'égalité parfaite serait la marque la plus sûre de la civilisation, et elle doublerait les forces intellectuelles du genre humain.* »

Stendhal ♦

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE

## Remerciements



Thierry Semanaz

Lorsque vous lirez ces quelques lignes, nous serons à quelques jours des prochaines élections municipales, aussi, au nom des élu-e-s du Parti de Gauche je vous adresse un grand merci pour la confiance que vous nous avez accordé durant le mandat écoulé.

Notre particularité est d'être des "têtes dures" et de tenir bon sur l'ensemble des sujets où il s'agit d'enjeux humains, sociaux et écologiques importants. Nous défendons une société future où l'éco-socialisme est le fondement de l'action politique que nous avons à mener.

Nous avons à chaque occasion défendu l'accueil de vos enfants, l'accueil des anciens dans des structures publiques les plus adaptées possibles. Nous avons ancré notre ville dans des démarches vertueuses comme le respect absolu d'un plan climat permettant de sauvegarder nos générations futures.

Bref, nous avons contribué à la résistance qu'il faut que chacun et chacune d'entre nous ait, face aux ravages du capitalisme sauvage et à la pensée unique. Nous restons et resterons toujours à vos côtés pour cette lutte plus que jamais nécessaire.

Merci encore et à très vite. ♦

■ GROUPE SOCIALISTE ET DIVERS GAUCHE

## Un mandat se termine, enfin!



Philippe Serre

Alors que la fin de notre mandat s'approche, il était légitime de tirer un bilan de ces 6 années où les élus du groupe socialistes et divers gauche ont essayé de proposer, souvent en vain, une politique plus conforme aux attentes des Martinéroises et des Martinérois. Nous avons porté l'idée de plus de service public dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation, de la petite enfance, de la prévention et de la sécurité, mais aussi moins d'impôts locaux. Nous n'avons pas été entendus, ni sur ces points, ni sur une nouvelle méthode démocratique, plus transparente et

participative. Nous en sommes convaincus, le temps de quelques élus qui décident de tout, pour tous, est définitivement révolu. Il faut désormais considérer que les évolutions de notre commune doivent se faire avec le plus grand nombre et notamment avec les habitants afin de partager les projets dans une gestion plus sereine et plus apaisée. Saint-Martin-d'Hères a des richesses incroyables mais peu exploitées. Il est temps, grand temps, que ce mandat s'achève ♦

■ GROUPE PRG/MRC

## Un jour, de vrais transports en commun ?



Gilles Faury

Pour décourager l'automobiliste, on place des "obstacles à la circulation" : feux inutiles (parfois au rouge dans tous les sens !), rues rétrécies à sens alterné,... Au lieu de punir ceux qui ne veulent pas se déplacer en bus dans des conditions indignes aux heures de pointe ou passer 3 fois plus de temps qu'en voiture, ne pourrait-on améliorer les transports en commun ? La priorité de notre agglomération est le tramway, mais si on n'habite pas près d'une ligne de tramway ? Pas de bus après 20 h 30, conditions de transport déplorables aux heures de pointes, cadences

faibles et... arrêt du tramway D, desservant notre commune, à 21 h (plus de minuit pour les autres lignes). Agissons pour l'attractivité du transport en commun, non pour la punition de l'automobiliste ♦

■ ESPACE VALLÈS

# Éveiller la curiosité artistique

Favoriser la rencontre du plus grand nombre avec les différentes formes de l'art contemporain sont parmi les missions de l'espace Vallès. La sensibilisation en direction du public scolaire en fait partie. À l'exemple du projet mené avec le collège Edouard-Vaillant.



**Art**

**Plastique**

*Des cocons et des rêves*, exposition de Christel Boussard à voir du 11 mars au 4 avril dans les bibliothèques Paul-Langevin et Gabriel-Péri. Rencontre avec l'artiste autour d'un café gourmand le samedi 22 mars à partir de 14 h, à la bibliothèque Paul-Langevin ♦

**Ateliers**

**Scientifiques**

La bibliothèque Paul-Langevin et la MJC Pont-du-Sonnant proposent "Les ateliers scientifiques du mercredi" pour Expérimenter et découvrir... Premier rendez-vous : mercredi 26 mars de 10 h à 12 h, à la bibliothèque. Activité gratuite, tout public à partir de 6 ans. Renseignements et inscriptions à la bibliothèque, 29 place Karl-Marx, 04 76 42 76 88 ♦

**Bib'**

**En jeux**

Pendant les vacances scolaires, Bib' en jeux s'installe à la bibliothèque Paul-Langevin en partenariat avec la ludothèque de la MJC Les roseaux. Venez jouer les mercredis 5 et 12 mars et les vendredis 7 et 14 mars de 16 h à 18 h 30. Bibliothèque Paul-Langevin, 29 place Karl-Marx, 04 76 42 76 88. www.biblio.sitpi.fr ♦

**L**undi 10 février, 14 heures : la classe de 5<sup>e</sup> 3 du collège Edouard-Vaillant pénètre dans la galerie, accompagnée de Danielle Cassenx, professeure d'arts plastiques. Frédéric Guinot, directeur artistique de l'espace Vallès, les accueille pour une visite commentée de l'exposition *Robot mon amour* de France Cadet. En introduction, il présente les thèmes, les mediums utilisés et la démarche artistique. « *L'objectif de ces visites est que les élèves puissent identifier l'œuvre, comprendre la singularité d'un artiste et créer du sens, du langage.* » Les enfants, tour à tour surpris, intrigués, amusés, posent des questions, émettent des remarques dans une grande spontanéité. L'artiste, qui explore les rapports entre l'humain et la machine, via des installations interactives et l'utilisation de la 3D, interpelle les

élèves, qui baignent dans l'univers des nouvelles technologies. Parfois, la confrontation avec les œuvres permet de désamorcer certains clichés et donne lieu à des discussions presque philosophiques. *Les Anataleçons*, détournement parodique des publicités d'Aubade, où il est question de désir, interrogent en fait les rapports de force et la notion de femme-objet, instrumentalisée. Les cyborgs éveillent une réflexion sur les limites entre le réel et la fiction, voire la science-fiction, autour des avancées de la recherche médicale. Au final, ces visites permettent de développer un « *espace de curiosité* », selon Frédéric Guinot. Pour Ichem, « *c'est fascinant, j'ai découvert des choses peu ordinaires.* » Quant à Ilyes, il a trouvé l'exposition « *futuriste. Quand je serai plus grand, je m'en rappellerai* ». Pour Danielle Cassenx, qui organise ces visites

depuis 2010 avec ses classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, « *la rencontre directe avec les œuvres apporte une tout autre dimension. Et lorsque l'artiste est présent(e), c'est encore plus passionnant* ». Dans le prolongement de ces visites, des mini-conférences ont lieu au collège Edouard-Vaillant, principalement pour les classes de 3<sup>e</sup>. Fabrice Nesta, historien de l'art, aborde des thématiques (paysages, portrait, corps...) en lien direct avec l'exposition et le programme de l'enseignante.

**Art thérapie**

Favoriser la découverte de l'art contemporain, c'est aussi la proposer à ceux qui en sont le plus éloignés. L'espace Vallès mène ainsi un projet à long terme avec l'hôpital de jour, qui accueille des patients en vue d'une réinsertion sociale. Ces derniers assistent à des visites commentées de

toutes les expositions. Et une à trois fois par an, des groupes de patients participent à des ateliers menés par un animateur plasticien au sein de l'hôpital, en collaboration avec le personnel soignant et les infirmières. Par le biais de l'écriture, du dessin ou de la sculpture, ils peuvent s'exprimer à partir des œuvres observées à la galerie. Porteuses de sociabilisation et de valorisation à travers l'expression artistique, ces animations à visée thérapeutique contribuent au mieux-être des participants ♦ EC

■ L'ESPACE VALLÈS EN CHIFFRES

En 2013, 30 classes concernées, soit plus de 500 enfants et adolescents ont assisté à une visite commentée (primaire, collèges et lycées) ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

**SOIRÉE - DÉBAT**

**LES ÉTONNANTS POUVOIRS DE TRANSFORMATION DU CERVEAU**, de Mike Sheerin. En partenariat avec le CHU de Grenoble, l'UJF, le JIN, l'Inserm, le CCSTI. Débat en présence de chercheurs et de médecins spécialisés dans les neurosciences. Soirée proposée dans le cadre de la Semaine nationale du cerveau "Être plastique, c'est fantastique ?" **Mercredi 12 mars à 20 h**  
*Entrée gratuite*

**SOIRÉE - DÉBAT**

**"HEIMAT 1 & 2"**  
**Jeudi 20 mars**

à 18 h : *Chronique d'un rêve* (1)  
à 20 h : *L'Exode* (2), en présence du réalisateur Edgar Reitz. Rencontre animée par François Genton, de l'université Stendhal.  
*Réervations conseillées au 04 76 54 64 55*

**CINÉMATÉLIER**

**Mercredi 19 mars** de 9 h 30 à 12 h pour les 7-12 ans  
Cycle 2 - "Des acteurs de cinéma extraordinaires : les animaux !"  
**LES ANIMAUX S'ANIMENT : LA FOLLE ESCAPADE**, de Martin Rosen  
Film suivi d'une animation autour du Jeu de l'oie - jeu vidéo, conçu pour le film par Patrice Mabire ♦

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

**Pour accueillir le printemps, découvrez l'univers d'Anne Crausaz !**

Au centre des albums d'Anne Crausaz (publiés aux éditions Memo) règne la nature avec toute sa fraîcheur, sa délicatesse.



**L'UNE ET L'AUTRE (2013)**

L'une est enfant unique, l'autre est l'aînée d'une famille nombreuse. Un jour, deux couleuvres se croisent. Devenues aussi proches que des sœurs, elles apprennent, au fil des pages, à devenir elles-mêmes malgré leurs différences.



**JOUETS DES CHAMPS (2012)**

Par une belle journée printanière, un petit garçon part en excursion dans la campagne avec sa mère. Il vou-

drait bien emmener avec lui ses jouets préférés. Mais sa mère lui montre comment les remplacer, le temps d'une promenade, par ce que la nature lui propose.



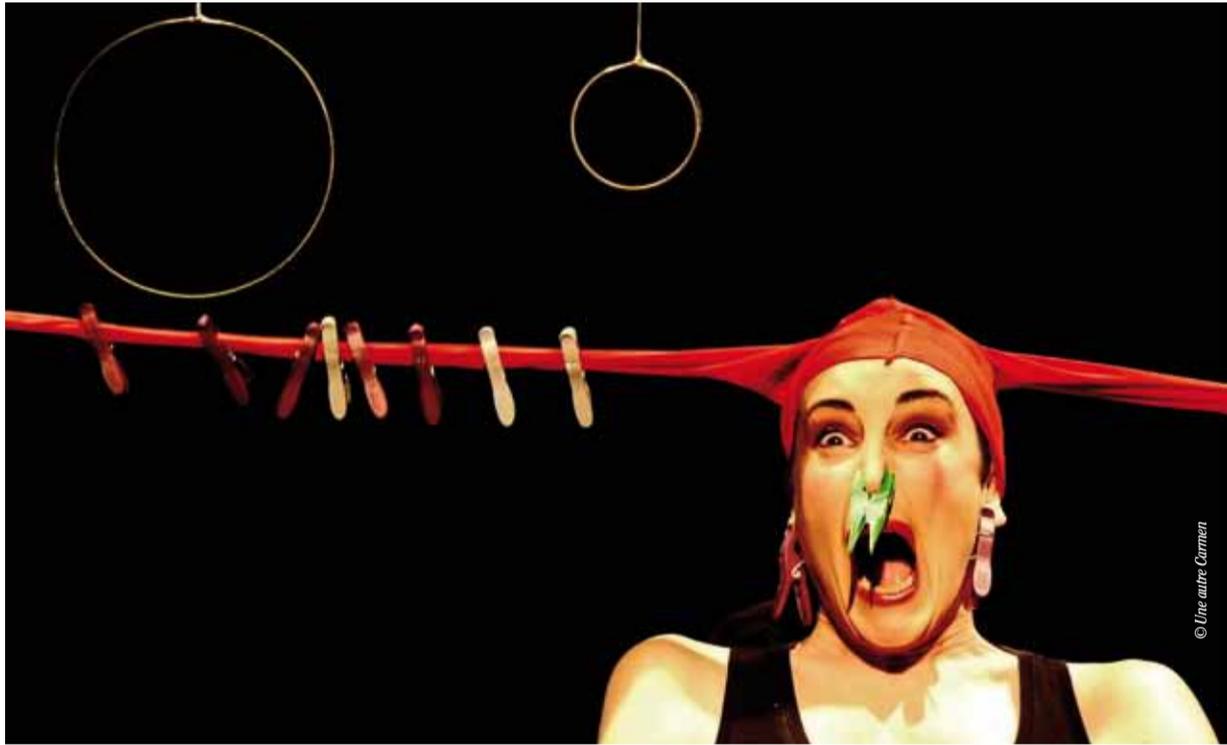
**PREMIERS PRINTEMPS (2010)**

Une année vue par les yeux d'une petite fille. Ses cinq sens en éveil, elle découvre les saisons qui se déroulent. Une année pour goûter, sentir, écouter, voir et toucher, une année pour grandir et tout redécouvrir quand revient le printemps ! ♦

■ L'HEURE BLEUE

# Le jeune public à l'honneur

Pas moins de huit représentations du spectacle jeune public *Rouge* seront données à L'heure bleue dans le cadre du dispositif "Vive les Vacances", co-porté par huit salles de l'agglomération.



ont impulsé cette démarche avec un an d'avance. Pas étonnant lorsqu'on connaît l'implication militante locale des salles culturelles pour l'accès à l'art chez les tout-petits, à l'image de l'Espace 600, à l'origine de la création de l'association Scène d'enfance et d'ailleurs. « À Saint-Martin-d'Hères, nous accordons une place particulière aux spectacles jeune public qui représentent chaque année environ 30 % de la programmation de L'heure bleue », témoigne Vincent Villenave qui promet d'ores et déjà que l'opération "Vive les Vacances" sera reconduite pour la saison 2014-2015. En outre, le dispositif est également l'occasion de renforcer les liens entre la salle de L'heure bleue et les structures petite enfance, enfance et jeunesse de la Ville.

**Rouge, un spectacle haut en couleur**

Et pour preuve, le choix du spectacle présenté à L'heure bleue est le fruit d'une concertation entre le spectacle vivant et les acteurs de la petite enfance. Produit par la compagnie Une autre Carmen, *Rouge* est une œuvre poétique mêlant opéra, théâtre d'objets et peinture.

Chanteuse et comédienne, Sandrine Le Brun-Bonhomme est une artiste accomplie qui suscitera sans nul doute l'émotion de tous ♦ EM

\* Programmation sur [www.vivelesvacances.net](http://www.vivelesvacances.net)

**D**évelopper la création et la diffusion de spectacles à destination du jeune public à partir de 1 an. Tel est le point de départ du nouveau dispositif local "Vive les Vacances" qui associe huit salles culturelles de l'agglomération grenobloise : La Rampe, l'Espace 600, la Bobinette, l'Hexagone, L'autre rive, l'Amphithéâtre, le Centre culturel Rousseau et L'heure bleue. « Avec les autres programmeurs, nous avons constaté une situation de désert artistique et culturel pendant les vacances

scolaires. Après de multiples échanges, nous avons eu l'idée de nous associer pour proposer une programmation jeune public pendant les quatre petites vacances\*. L'ambition est de toucher l'ensemble des champs artistiques que sont la danse, la musique, le chant, le théâtre, le cirque... , tout en étant exigeants sur la qualité de chaque spectacle proposé », explique Vincent Villenave, directeur du spectacle vivant à Saint-Martin-d'Hères.

Une belle initiative qui fait écho au prochain lancement de "La Belle sai-

son", une série de rendez-vous initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, qui permettra, de l'été 2014 à la fin 2015, de découvrir toutes les richesses de la création contemporaine pour l'enfance et la jeunesse. L'objectif de cette opération nationale étant ainsi de consolider durablement les nouvelles dynamiques portées par des artistes et des professionnels qui, partout sur le territoire, s'investissent auprès des jeunes. Force est de constater que L'heure bleue et ses sept partenaires

■ RÉSIDENCE D'ARTISTE À LA MISE

## Autour des mots...

Artiste plasticien, Thierry Laverge manie les mots, la gravure et l'art de l'estampe. En résidence à la Mise\* depuis le mois de décembre, il anime des ateliers réguliers en direction du public de la structure municipale.



**A**u fil des semaines, les murs s'ornent de bannières sur lesquelles le visiteur découvre des signes alambiqués, des arabesques, des lignes géométriques. En fixant le regard, les lignes deviennent lettres, les lettres deviennent mots... Les mots. Une passion pour Thierry Laverge – « J'aime leur sens, les techniques

artistiques qu'ils m'inspirent » – dont les estampes suscitent la curiosité, racontent des histoires improbables, laissent vagabonder l'imaginaire... Depuis le mois de décembre, il a emporté dans son sillage une quinzaine de personnes.

« Lors des premiers ateliers, les participants ont réfléchi à des mots qui leur

parlaient, qui avaient un sens pour eux. Chacun y mettant sa sensibilité, sa culture, son répertoire personnel », confie le plasticien. Ainsi, "jazz" côtoie "pax" ; "swing" n'est pas loin de "parmi"... Chacun s'est emparé de son mot, l'a défait, trituré. Ainsi libérées de leur carcan rigide, les lettres ont fait l'objet d'une recherche graphique. « J'ai dessiné mon mot, ensuite nous l'avons gravé à l'envers sur un tampon de plâtre à l'aide d'une pointe sèche. J'ai creusé pour lui donner les lignes voulues. Enfin, le moment est venu d'apposer la peinture, de placer le papier sur le tampon et de découvrir le résultat ! », raconte l'une des participantes. « Il y a un effet hasardeux dans le décollage du papier », précise Thierry Laverge. « Nous avons fait des tirages successifs en sachant que l'accident heureux allait survenir dans le mélange, le rendu des couleurs initialement choisies. »

La technique de l'estampe apprivoisée, le travail s'est orienté vers la réalisation de l'œuvre collective. À nouveau, il a fallu trouver un mot avec, cette fois, une contrainte précise : évoquer la Mise. "Dom" (maison en polonais), "espoir", "agir", "hâvre", "nous", "lien", "pont"... ont, entre autres, imaginé ce lieu qui les accompagne dans leur projet professionnel et leur recherche d'emploi. Les estampes qui en naissent seront agencées sur un même support pour former une phrase, « une sorte d'écriture allégorique. » L'œuvre collective (vernissage prévu en mai) laissera place au ressenti. Ce sera selon chacun, un sentiment d'apaisement, de gaieté, de foisonnement... Thierry Laverge en est convaincu, « c'est la personne qui regarde l'œuvre qui lui donne son sens » ♦ NP

\* Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi.

**Vente**

**De livres**

Les bibliothèques municipales actualisent régulièrement leurs collections et vous proposent d'offrir une seconde vie aux documents retirés du prêt. La vente (1 € le document, 2 € le beau livre) aura lieu samedi 15 mars de 10 h à 17 h à la salle polyvalente Romain-Rolland (5 avenue Romain-Rolland), 04 76 24 84 07 ♦

**Rouge**

**Séances**

mercredi 12 et jeudi 13 mars :  
- à 9 h 30 et 10 h 45 (1 à 3 ans),  
- à 14 h 30 et 16 h (3 à 6 ans) ♦

**Rencontre**

**D'auteur**

Dans le cadre du projet "Lecture Tout Azimut" mené en partenariat avec les collèges de la ville, une rencontre avec l'auteur Anne-Laure Bondoux est prévue à la bibliothèque André-Malraux, mardi 25 mars à 18 h ♦

**Théâtre**

**Asphodèle**

Le Théâtre de l'Asphodèle poursuit son cycle de lectures "Voix d'hiver au printemps" avec *Le rideau cramois*, l'une des six nouvelles de *Les diaboliques* de Jules Barbey d'Aureville. Jeudi 20 mars à 19 h, salle Croix-Rouge. Renseignements et réservations : 04 76 15 33 57 ♦

■ PÉTANQUE

# Les féminines championnes

Après un parcours sans faute, l'équipe des féminines de l'ESSM pétanque est devenue championne de l'Isère en 2013 ce qui lui permet de participer cette saison aux compétitions de la ligue Rhône-Alpes.



relevé et cela constitue un beau challenge pour nous toutes. »

**Championnat Rhône-Alpes**

Afin de renforcer le niveau sportif, deux nouvelles recrues ont rejoint le groupe, en la personne d'Océane Andries et de sa maman, Dorothee. « Nous arrivons toutes deux du club voisin d'Eybens et apprécions l'ambiance qui règne ici », explique Océane, 19 ans. « Ce sont mes parents qui m'ont donné le virus de la pétanque et j'ai fréquenté les terrains de jeu dès mon plus jeune âge. Devenue championne de l'Isère à treize ans, j'ai remporté ce titre à huit reprises, notamment en tête à tête, en doublette ou en triplette mixte », détaille-t-elle. Pour l'heure, les compétitrices se préparent à la prochaine manche du Mini bol d'or féminin qui se déroulera les 15 et 16 mars prochains à Mably dans la Loire (42) et s'apprêtent à accueillir, à Saint-Martin-d'Hères, la 1<sup>ère</sup> journée du championnat des clubs féminins de la ligue Rhône-Alpes. « Pour cette première rencontre à domicile, le 8 mai prochain, nous serons opposées à l'équipe de Riorges (42) au cours de parties en tête à tête, doublette, triplette et en ateliers », annonce Claudine Rocher. « Nous invitons les amateurs de pétanque à venir nombreux ce jour-là soutenir leur équipe féminine martinéroise, place Paul-Eluard. » ♦ FR

Contrairement aux idées reçues, le "sport pétanque" n'est pas réservé qu'aux seuls hommes. Pour preuve, le club martinérois de pétanque a intégré la saison dernière plusieurs joueuses qui se sont distinguées en remportant le titre tant convoité de championne féminine par équipe de l'Isère.

**L'équipe féminine**

Claudine Rocher, la capitaine de l'équipe, joue en compétition depuis près de sept ans. « Je baigne dans la

culture pétanque depuis toujours et j'ai même rencontré mon mari sur un terrain », se remémore-t-elle en souriant. « Avant d'arriver à Saint-Martin-d'Hères, j'étais licenciée au club de Crolles et j'ai rejoint l'ESSM pour la saison 2013 avec mes deux co-équipières, Chantal Calvi et Nicole Boireau. » Avec Roseline Colella, Nicole Delluca et Catherine Caiato, déjà joueuses au club martinérois, les six femmes ont participé au championnat 2013 de l'Isère. « Nous avons réussi à créer une très bonne entente entre

nous six et cela a tout de suite très bien fonctionné », explique Claudine Rocher. Le 13 octobre 2013, au terme d'un parcours sans faute, l'équipe des féminines a remporté la finale l'opposant à celle de Saint-Just de Claix sur un score sans appel de 16 à 8. « Grâce à ce titre de championne de l'Isère par équipe, nous avons accédé pour cette saison 2014 aux compétitions de la ligue Rhône-Alpes et au championnat des clubs féminins qui nous oppose à des équipes de la Loire, de la Drôme et de Haute-Savoie. Le niveau est plus

ESSM pétanque, 8 place Paul-Eluard. Terrains de jeux ouverts du lundi au samedi, de 14 h à 18 h. Tél. 04 76 25 04 20

■ VOLLEY

## Le plaisir de jouer ensemble

Cinquante adhérents de l'ESSM volley sont affiliés à la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) qui fêtera cette année ses 80 ans d'existence.

Créée en 1934 pour promouvoir la pratique sportive et émancipatrice dans le monde du travail, la FSGT est une fédération d'éducation populaire multisports. S'appuyant sur un bénévolat militant, elle développe un sport associatif accessible à tous, tout au long de la vie. A l'ESSM volley, cinquante adhérents ont fait le choix d'être rattachés à la FSGT et quatre équipes mixtes s'entraînent chaque semaine, après les heures de travail, au gymnase Jean-Pierre-Boy. « Nous nous retrouvons le soir pour le plaisir de jouer ensemble, dans un esprit convivial », raconte Thierry François, animateur d'une des équipes. « Nous



participons au championnat départemental de la fédération, en équipe mixte de six joueurs. Les matchs se déroulent en semaine et en auto-arbitrage. Nous appliquons les règles de la fédération de volley mais de manière

un peu plus souple », précise-t-il. « La façon dont nous pratiquons notre sport permet le brassage des âges, des professions et des expériences : c'est cela pour moi l'esprit FSGT. » Quant à Thierry Cases, le président de l'ESSM volley, il constate avec satisfaction que certains joueurs s'impliquent aussi dans la vie associative du club en encadrant par exemple le groupe des poussins ou des plus petits ♦ FR

ESSM volley  
Gymnase Jean-Pierre-Boy,  
rue Georges-Braque.  
Tél. 06 80 33 87 89  
www.essm-volleyball.com et www.fsgt.org

- Agenda**
- BASKET**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.  
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.
- FOOT**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHÔNE-ALPES ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.  
CHAMPIONNAT DE L'ISERE UOP en promotion d'excellence, poule A.  
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1<sup>ère</sup> division, poule A.  
ATS en 2<sup>e</sup> division, poule A.
- HAND**  
CHAMPIONNAT DE FRANCE GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.  
LIGUE DAUPHINÉ-SAVOIE GSMH Guc 2 masculin en pré-nationale, poule unique
- RUGBY**  
COMITE DES ALPES SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.
- VOLLEY**  
CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES  
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
- Samedi 8 mars**  
**HAND**  
GSMH Guc > Semur-en-Auxois
- Dimanche 9 mars**  
**RUGBY**  
SMH rugby > Plaine de l'Ain
- Samedi 15 mars**  
**HAND**  
GSMH Guc > Villeurbanne
- BASKET**  
Vallons de la Tour > ESSM masc.
- Dimanche 16 mars**  
**BASKET**  
ESSM fém. > St-Victor de Cessieu
- FOOT**  
Seyssinet > UOP  
ASM 2 > Goncelin  
Champagnier > ATS
- Samedi 22 mars**  
**HAND**  
Sélestat-Alsace > GSMH Guc
- BASKET**  
ESSM masc. > Aubenas
- Dimanche 23 mars**  
**HAND**  
Albertville > GSMH Guc 2
- BASKET**  
Rhodia club > ESSM fém.
- VOLLEY**  
Grenoble > ESSM fém.

■ TAI CHI CHUAN

# Plus qu'un sport, un art de vivre...

Discipline en plein essor, le tai chi chuan est un art martial ancestral non violent qui privilégie la souplesse et la concentration. Gymnastique énergétique, le "tai chi" est une école d'humilité et de patience. Sa pratique est source de bien-être et permet à ses adeptes de maintenir une bonne santé physique, mentale et spirituelle.



**D**anse cosmique ou combat au ralenti pour les profanes, le tai chi chuan est avant tout un art martial originaire de la Chine taoïste dont les prémices remontent au V<sup>e</sup> siècle avant J-C. « Il se présente sous la forme d'un enchaînement subtil de mouvements codifiés qui s'exécute à main libre, ou avec une arme comme une épée, un sabre ou un éventail par exemple, avec lenteur, précision, souplesse et en pleine conscience. C'est en cela que le tai chi constitue un combat fictif d'une extrême précision », explique Michel Margarito, qui enseigne le tai chi chuan à la MJC

Pont-du-Sonnant, chaque mardi soir dans la salle d'évolution de l'école Gabriel-Péri. « Il existe de nombreux styles différents. Ici, nous pratiquons le style Yang connu comme étant l'un des plus traditionnels. Il se décompose en 108 mouvements divisés en trois parties : la terre, l'homme et le ciel, la trilogie du taoïsme. » L'enchaînement de ces mouvements est appelé la forme.

**Développement personnel**

Le tai-chi ne s'apprend pas en "deux temps, trois mouvements". Il nécessite persévérance, rigueur et assiduité si l'on veut bénéficier de ses effets po-

sitifs. Patience et humilité sont donc indispensables. « Cette discipline implique constance et exigence. La précision des gestes requiert une grande concentration. » Plus qu'un sport, le tai chi est un art de vivre qui permet à ses pratiquants une meilleure connaissance du corps et de l'esprit. À l'instar du yoga, la méditation est omniprésente comme en témoignent Claire, Micheline et Evelyne, trois adeptes martinéroises qui ont débuté le tai chi respectivement il y a sept ans, trois ans et six mois. En premier lieu, elles évoquent de manière unanime le plaisir de « trouver du temps

pour soi-même », définissant chaque cours comme « une pause bien-être dans la vie de tous les jours » et « dont les bienfaits sont quasi immédiats sur le plan physique et mental. J'ai observé un sentiment d'apaisement après seulement trois ou quatre séances », explique Evelyne. Et Michel Margarito d'ajouter : « Il y a aussi une prise de conscience de son corps dans l'espace. On porte un regard nouveau sur soi. Au niveau de l'esprit, le tai chi permet d'apaiser le mental, de renforcer la mémoire et la vivacité dans la vie quotidienne... »

**Visée thérapeutique**

La démocratisation du tai chi en France, et plus largement en Occident, repose sur le caractère thérapeutique de cet art martial, connu comme étant l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise. De nombreuses recherches scientifiques ont, en effet, démontré les effets positifs sur la santé et le bien-être, et notamment sur le système circulatoire (maladies cardio-vasculaires), le système nerveux (stress, dépression, insomnie...) et sur le système osseux, musculaire et tendineux.

En quête d'une activité où souplesse et équilibre se marient avec méditation et développement personnel, le tai chi chuan est fait pour vous ! ♦ EM

**Tai chi chuan**

Tous les mardis à 18 h 30  
École Gabriel-Péri  
Renseignements : MJC Pont-du-Sonnant  
04 38 37 14 68

■ ARTS MARTIAUX : ILYES BELAHADJI (TAEKWONDO) ET AMEL SAIDI (JUDO) ONT BRILLÉ SUR LES TATAMIS



Le judo et le taekwondo sont deux arts martiaux japonais et coréen très pratiqués à Saint-Martin-d'Hères. En témoignent les belles performances répétées des athlètes martinérois. Deux d'entre eux ont brillé dans des compétitions nationales qui se sont tenues au mois de février. Grand habitué des podiums, pensionnaire de l'Insep, Ilyes Belahadji a remporté un nouveau titre de champion de France junior en taekwondo, à l'issue d'un tournoi où le Martinérois a largement dominé ses adversaires. Sous le regard du Directeur technique national et des sélectionneurs de l'équipe de France, Ilyes se place

favori pour participer aux prochains championnats du monde juniors qui se dérouleront à Taipei (Taiwan) du 26 au 29 mars. De son côté, la judokate Amel Saidi s'est illustrée lors de la demi-finale des championnats de France seniors 1<sup>ère</sup> division. La junior martinéroise, surclassée en catégorie senior, remporte le tableau des moins de 57 kg en réalisant une performance exceptionnelle : gagner l'ensemble de ses combats par ippon, autrement dit avant la fin du temps réglementaire. Un sacré résultat qui lui permet d'accéder à la 1<sup>ère</sup> division senior ♦



**FOOT**  
ASM 1 > Jarrie/Champ-sur-Drac UOP > Creys-Morestel Jarrie/Champ-sur-Drac > ASM 2  
ATS > Fontaine  
Samedi 29 mars  
**HAND**  
GSMH Guc > Cernay-Wattwiller  
Dimanche 30 mars  
**VOLLEY**  
ESSM fém. > Passy-Sallanches  
**FOOT**  
Moidieu-Oytier > ASM 1  
Trois Rivières > UOP  
ASM 2 > Claix Domène > ATS  
**RUGBY**  
Roanne > SMH rugby  
Samedi 5 avril  
**BASKET**  
ESSM masc. > Seyssinet-Noyarey-Veurey  
Dimanche 6 avril  
**BASKET**  
Terres Froides > ESSM fém.  
**FOOT**  
ASM 1 > Sevenne UOP > St-Romans  
ASM 2 > Manival  
ATS > Jarrie/Champ-sur-Drac

**Lieux et heures des rencontres**

**BASKET**  
ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.  
ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

**FOOT**  
Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h sauf pour l'ASM 1, à 14 h 30.  
ASM (association sportive martinéroise) au stade Benoît-Frachon et au stade Just-Fontaine.  
UOP au stade Victor-Hugo.  
ATS au stade Auguste-Delaune.

**HAND**  
GSMH Guc 1 masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30  
GSMH Guc 2 masc. à la halle des sports Pablo-Neruda le samedi à 18 h

**RUGBY**  
SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche à 13 h 30 pour l'équipe réserve et à 15 h pour l'équipe 1.

**VOLLEY**  
ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le dimanche à 16 h. ●

MISSION ÉGALITÉ

# Lutter contre les discriminations

Soucieuse de promouvoir sa démarche pour l'égalité et de lutter contre les discriminations quelles qu'elles soient, la Ville, via sa Mission égalité, a souhaité qualifier son personnel sur ces questions. Ainsi, depuis le début de l'année, vingt agents sont formés pour être mieux à même de conseiller et orienter les personnes qui en sont victimes.



La discrimination peut s'immiscer partout. Dans la sphère privée, professionnelle, éducative et scolaire, dans le milieu sportif, dans l'accès aux biens et aux services, dans l'espace public... On peut discriminer volontairement, comme on peut le faire sans véritable intention. Pour autant, le résultat est le même. La personne discriminée se sent blessée, humiliée, montrée du doigt.

Elle est une victime. Une victime qui peut demander réparation puisque la discrimination est un délit passible de sanctions pénales.

Former les professionnels

Vingt agents issus des services politique de la Ville, prévention et médiation, culture, état civil, enfance, mais aussi de la GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité), de la police

municipale, du Pôle jeunesse et de la maison de quartier Louis-Aragon se sont engagés dans cette démarche. Un constat a convaincu Claire de participer à cette session de formation : « Il m'arrive d'être confrontée à des habitants victimes de discrimination. J'ai même eu l'occasion d'en être témoin. Il m'a donc semblé important de me former pour soutenir les usagers, être en mesure de repérer des situations

discriminantes et orienter les victimes vers les organismes compétents. » Au fil des séances, toutes basées sur des cas concrets vécus dans le cadre de leurs missions, les participants ont appris à bien cerner la législation qui encadre les discriminations. Ils ont également abordé les questions de laïcité, de harcèlement et de neutralité dont doit faire preuve tout professionnel en contact avec les habitants. Pour Claire, « cette formation est un véritable outil pour permettre de décrypter, d'entendre, d'apporter des réponses et d'orienter les usagers vers le Défenseur des droits ».

Conduite par Dounia Bouzar – docteur en anthropologie du fait religieux, spécialiste de la laïcité et experte sur la question des discriminations auprès du Conseil de l'Europe – cette formation fait suite à un précédent travail mené de novembre 2012 à mars 2013 avec des professionnels intervenant dans le champ social, socio-éducatif et de l'éducation populaire sur les secteurs Renaudie et Paul-Bert. Intitulée « égalité, laïcité », cette formation avait pour objectif d'apporter des réponses à des questionnements de professionnels dans leurs pratiques autour de trois grandes thématiques : la liberté de conscience et d'expression, la séparation du politique et du religieux pour garantir l'intérêt général et l'égalité en droit des citoyens. Le fruit de cette « recherche action » a permis la rédaction d'un référentiel commun présentant leur travail et des préconisations ◆ NP

MISSION LOCALE

## Une veille permanente

En 2010, La Mission locale a débuté un travail autour des discriminations. Formation des professionnels de la structure, exposition interactive en direction des jeunes et temps de rencontre avec des partenaires économiques en ont été les temps forts.

L'engagement de la Mission locale dans la lutte contre les discriminations fait partie de ce qu'elle propose à son public (les jeunes de 16 à 25 ans). Elle doit être à même de les informer sur les situations discriminatoires. « Nous faisons le constat, depuis plusieurs années, de la difficulté de mobiliser les jeunes. Ils relatent des faits, mais souhaitent oublier, passer à autre chose plutôt que d'entamer des démarches pour faire valoir leurs droits », explique Christian Alim,

directeur de la Mission locale. « Les professionnels sont là pour expliquer que la discrimination est un délit. Ils exercent une veille constante sur ces questions et encouragent les jeunes à agir quand ils en sont victimes. L'exposition interactive est l'un des moyens que nous avons développés pour les sensibiliser. »

La formation de l'équipe professionnelle à cette problématique très complexe est donc apparue essentielle et la rencontre avec le Défenseur

des droits a permis d'aborder des cas concrets. Ainsi, lorsqu'un conseiller repère des situations de discrimination, il est en capacité d'en informer les jeunes, de les orienter vers le Défenseur des droits, de contacter ce dernier pour lui demander conseil. Enfin, la Mission locale a développé une action de sensibilisation auprès d'entreprises de son réseau. Précédés d'un questionnaire destiné à connaître les thèmes que les entreprises souhaitaient aborder collective-

ment, les échanges ont été constructifs et l'initiative ayant montré tout son intérêt, une deuxième rencontre aura lieu cette année ◆ NP

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2011, les Missions locales du bassin grenoblois ont signé la Charte de la diversité, par laquelle elles s'engagent à embaucher sans discrimination ◆

Journée

Internationale

C'est le 21 mars que l'ONU a choisi en 1966 comme journée symbole "pour l'élimination de la discrimination raciale", avec la volonté d'honorer les soixante-neuf noirs, dont de nombreux enfants, massacrés du temps de l'apartheid (1960) à Sharpeville par la police sud-africaine ◆

Discrimination

Les critères

L'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, une nation, une race, une religion déterminée, l'état de santé, l'identité et l'orientation sexuelle, la grossesse, la situation de famille, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine, le lieu de résidence ◆

Défenseur

Des droits

Un représentant du Défenseur des droits tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ◆

■ VALÉRIE BRUN



**L'écriture, toute une Histoire**

Jeune auteure martinéroise, Valérie Brun renoue avec sa passion pour l'écriture en 2008. Depuis, répondant à un véritable besoin, elle affûte sa plume et écrit sans relâche. Historienne de formation "et de cœur", Valérie Brun explore les époques, les faits historiques et la nature humaine. Elle vient tout juste de publier *44*, une nouvelle aussi sombre qu'a pu l'être la Seconde guerre mondiale.

Originaire d'Albertville, en Savoie, Valérie Brun découvre Saint-Martin-d'Hères quand elle vient sur le Campus universitaire suivre des études

qu'elle poussera jusqu'à l'obtention d'une Maîtrise d'histoire médiévale : « *J'aime particulièrement les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles et les deux grandes guerres mondiales.* » Son compagnon, d'Albertville également, est lui aussi étudiant sur le Campus. Depuis, les jeunes amoureux se sont mariés, ont eu deux enfants et n'ont plus quitté Saint-Martin-d'Hères. « *Martinéroise d'adoption, je me suis attachée à la ville, j'aime son côté dynamique, la proximité de la nature.* »

Dans l'appartement familial, un petit espace est dédié à son activité littéraire. Elle y installe son ordinateur, le carnet sur lequel elle jette les idées, les phrases qui lui viennent à l'esprit. « *C'est ma bulle, située en face d'une fenêtre d'où je peux voir l'horizon.* » Une ouverture par laquelle elle laisse son regard se perdre, et l'inspiration affleurer.

Les personnages qu'elle invente révèlent ce que l'humain peut avoir de plus beau et de plus ténébreux. Elle les façonne dans la tempête des sentiments, les plonge dans les affres de leurs destins, mise sur leurs forces et leurs faiblesses. « *J'aime voir jusqu'où les personnages peuvent aller, quels ressorts psychologiques agissent.* » *44*, sa dernière nouvelle publiée aux éditions Jacques Flament, dans la collection Côté court, en est une géniale démonstration. En une volée de phrases bien ciselées, Valérie Brun a su camper des personnages forts et sceller la destinée de villageois pris dans l'engrenage de la Seconde guerre mondiale...

Son activité d'écrivaine débute en 2008, quand à la bibliothèque André-Malraux une affiche appelant à participer à un concours de nouvelles attire son regard bleu azur. Elle se lance, faisant resurgir son goût pour l'écriture. « *J'ai pu poser plein de petites histoires que j'avais dans la tête.* » De forums en jeu et concours, de conseils en compliments et encouragements, Valérie Brun finit par publier, en 2011, son premier recueil de nouvelles, *Les papillons noirs*. Suit en mars 2013, *Le sort en est jeté* qui reçoit le 1<sup>er</sup> prix de Nouvelles au Salon du livre d'Allevard. À la fin de cette même année paraît *La croisée des volontés*, co-écrit avec Bernard Bossé, un autre passionné, technicien informatique de profession. Un premier roman à quatre mains et deux imaginaires, « *né à côté de l'écriture de nouvelles* », dont l'intrigue se situe en Bretagne au XIII<sup>e</sup> siècle.

À 43 ans, Valérie Brun a tout de la femme épanouie qui a su tracer sa voie en accord avec elle-même. Fonctionnaire de l'Education nationale, elle a choisi de travailler à temps partiel pour mieux se consacrer à ses enfants et à l'écriture. Gageons qu'elle continuera encore longtemps à régaler ses lecteurs d'aventures humaines et historiques qu'elle distille de sa plume sombre teintée d'espièglerie ♦ NP

■ STÉPHANIE CHEVANT



**Mosaïste**

Sa douceur et son caractère affable n'ont d'égal que sa détermination. À 43 ans, Stéphanie Chevant vit pleinement sa passion.

Auvergnate d'origine, Stéphanie Chevant a un parcours pour le moins foisonnant. À 17 ans, elle s'installe à Paris. Son brevet technique de couture en poche, elle suit un Deug de psychologie et une Licence de lettres avant d'obtenir un Master 1 de FLE (Français langue étrangère). Pendant six ans, elle exerce en tant que formatrice de FLE. En 2005, elle obtient un poste d'enseignante dans une Alliance française au Mexique où elle vivra pendant quatre ans. De cette expérience, au cours de laquelle elle découvre les azulejos (carreaux de faïence ornés de motifs), naîtra une vocation : devenir mosaïste. Elle s'initiera alors à la céramique. « *J'aime marier les formes et les matériaux et agencer les couleurs éclatantes des tesselles* », dit-elle. « *La mosaïque offre une palette de création incroyable.* » De retour en France, elle enchaîne deux stages auprès de Guislaine Carrier à Domène, où elle apprend le travail de la ligne, caractéristique de la mosaïque traditionnelle.

Puis elle suit une formation intensive à Paray-Le-Monial (Saône et Loire), haut-lieu d'apprentissage. Persévérante, elle ira même jusqu'à faire un CAP de carreleur au Greta de Grenoble. Stéphanie Chevant, qui travaille à partir de pâte de verre et d'émaux de Briare, se dit « *passionnée par la spiritualité, le développement personnel* ». Dans sa maison, qui fait office d'atelier, où elle s'est installée depuis peu, elle s'attelle à la réalisation de chakras (signifiant "roues" en sanskrit, ils représentent nos centres énergétiques, ndr), tandis qu'un calendrier aztèque côtoie un crâne, symboles de la culture mexicaine. Aujourd'hui, elle mène de front son activité artistique personnelle et professionnelle – elle dispense des cours de mosaïque – et son métier de vendeuse. Avec le même élan, car, dit-elle « *créer est vital pour moi, même lorsque je fais un travail de manutention* » ♦ EC

■ LAURENCE RUFFIN



**Capitaine d'équipe**

À 35 ans, Laurence Ruffin est PDG de la Scop martinéroise Alma. Elle a reçu le Trophée femme chef d'entreprise lors de la Nuit de l'économie.

Réussir collectivement. Tel est le leitmotiv de Laurence Ruffin qui dirige, depuis 2009, la société coopérative et participative Alma, spécialisée en informatique. « *À l'opposé d'une logique économique et financière à court terme, le statut de Scop est fondé sur la valorisation du travail ainsi que sur la primauté de la pérennité de l'entreprise dont les actionnaires ne sont autres que les salariés.* » C'est justement cette logique participative qui a séduit Laurence. « *Après l'obtention de mon diplôme de commerce à l'ESSEC, j'ai d'abord travaillé dans un cabinet de conseil à Paris et à Rome. En 2003, j'ai commencé à m'intéresser de près au mouvement coopératif, d'abord comme consultante, puis comme responsable du développement et de la création/reprise d'entreprises par les salariés. C'est dans ce cadre que j'ai connu Alma...* »

En 2009, quand Jean-Pierre Uhry, co-fondateur d'Alma en 1979, quitte ses fonctions de PDG, elle prend le relais, fière de débiter une nouvelle aventure.

« *J'avais vraiment envie de passer du conseil à l'opérationnel !* »

Cinq ans après son arrivée à la tête de la Scop martinéroise, leader en France de l'édition de logiciels CFAO (découpe 2D/3D/tubes, soudage robotisé...), la jeune femme excelle dans son management participatif. Lauréate du Trophée femme chef d'entreprise décerné par le magazine *Présences*, Laurence Ruffin s'investit pleinement pour accroître le rayonnement d'Alma sur la scène internationale.

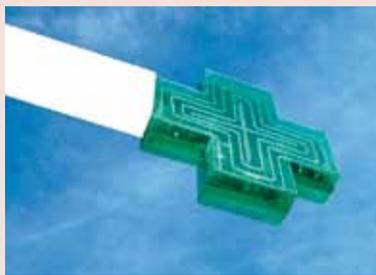
« *La société comprend 80 salariés dont 60 au siège de Saint-Martin-d'Hères. Nous avons 5 filiales de commercialisation en Italie, en Allemagne, en Chine, aux Etats-Unis et au Brésil et nous avons également plusieurs accords de distribution avec des revendeurs en Asie et en Amérique.* »

Championne de France de natation synchronisée (par équipe !), Laurence est une compétitrice hors pair qui se projette toujours vers l'avenir ♦ EM

## ■ Urgences

Samu : **15**  
 Centre de secours : **18**  
 Police secours : **17**  
 Police nationale  
 (Hôtel de Grenoble) :  
**04 76 60 40 40**  
 Police nationale (SMH) :  
**04 76 54 62 36**  
 (107 av. Benoît-Franchon,  
 non-stop de 10 h à 17 h 45,  
 du lundi au vendredi)  
 Police municipale :  
**04 56 58 91 81**  
 (8 rue G.-Philippe,  
 du lundi au vendredi de 8 h à  
 19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)  
 Maison communale :  
**04 76 60 73 73**  
 Hôpital :  
**04 76 76 75 75**  
 Centre municipal  
 de soins infirmiers :  
**04 56 58 91 11**  
 SOS Médecins :  
**04 38 701 701**  
 Taxi banlieue :  
**04 76 54 17 18**  
 Urgence sécurité gaz :  
**0 800 47 33 33 (GrDF)**

## ■ Pharmacies de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

## ■ Accès aux droits Conciliateur de justice

Conciliateur de justice nommé par le premier président de la Cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, Marc Moret tient des permanences tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige avec un voisin, un propriétaire, un locataire, une entreprise, un fournisseur... peut solliciter gratuitement le conciliateur de justice. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél. 04 76 60 73 73 ♦

## Le Défenseur des droits

Un représentant du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tient des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12 Courriel : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

## Conseiller juridique

Un conseiller juridique reçoit tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73 ♦

## SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.

- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

## ■ Service Local de Solidarité Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale, et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service local de solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles.

Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

## ■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30\*
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h\*

\* Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

## ■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦



## ■ Bureaux de poste

**Avenue du 8-Mai-1945** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Place de la République** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.

**Domaine universitaire (avenue centrale)** : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement La Poste : 36 31 ♦

## ■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

## ■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

## ■ Santé

### Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

## ■ Passeport

Les dépôts de dossiers de demande de passeport se font uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 73 51 ♦

# CCAS

## Permanences

**Service social Carsat** : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.

**Branche retraite** : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.

**Agent de la sécurité sociale** : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.

**Aide sociale légale** : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.

**Personnes handicapées** : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

**Violences conjugales** : des permanences sont organisées les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

## Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

**Deux possibilités :**

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi.

Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

## Travailler l'été

### Dans un service de la Ville

Du mois de juin à fin août, la Ville propose des emplois d'été aux jeunes Martinérois en recherche d'activité salariée durant leurs vacances.

Les missions seront les suivantes :

- accueil de loisirs du Murier : agents de service (restauration et entretien), gardien du centre (travaux de maintenance), uniquement le week-end,
- piscine municipale : agents de vestiaires et agents d'entretien des plages.

Les postulants devront obligatoirement avoir 18 ans révolus pour être recrutés.

#### Déposer sa candidature :

- Soit par courrier, adressé à Monsieur le Maire, direction des ressources humaines, 111 avenue Ambroise-Croizat, 38400 Saint-Martin-d'Hères.
- Soit en retirant un imprimé de candidature à la direction des ressources humaines, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le mercredi toute la journée.

**Le délai de dépôt des candidatures étant fixé impérativement au 26 mars 2014**, il est recommandé de postuler rapidement. Toutes les candidatures seront étudiées après cette date.

Les candidatures des Martinérois n'ayant jamais travaillé dans les services municipaux pendant l'été seront examinées en priorité.

### Dans l'animation

Par ailleurs, les Martinérois titulaires du Bafa ou en cours de formation, intéressés par l'encadrement et l'animation auprès des enfants et des adolescents, devront retirer un imprimé de candidature au service enfance, annexe Belledonne, avenue Benoît-Frachon (bureaux fermés le mardi et le jeudi matin).

**Les candidatures reçues avant le 30 avril 2014 seront examinées en priorité** ♦

## Partir à l'étranger ?

### C'est possible !

Vous avez entre 18 et 26 ans, vous n'allez plus à l'école et vous aimeriez avoir une expérience à l'étranger ?

Depuis 15 ans, la Mission locale de Saint-Martin-d'Hères accompagne les jeunes dans leur envie de "partir pour vivre une expérience à l'international". En 2012, les Missions locales de la région ont étoffé l'offre de départs par la mise en place d'une plateforme de mobilité internationale Insertion, professionnalisation et mobilité (IPM) spécialement pour les jeunes inscrits en Mission locale. Cette dernière travaille avec deux associations de l'agglomération grenobloise, Calliope et Itinéraire international, qui proposent des possibilités de départ à l'étranger.

#### À chacun de trouver la formule la plus adaptée :

- des jobs tout au long de l'année en CDD ou CDI dans les métiers de l'hôtellerie, de la restauration, du tourisme... ,
- des stages en entreprise avec cours de langue dans différents secteurs professionnels (hôtellerie, restauration, artisanat et commerce), en Angleterre, Irlande, Italie... ,
- des chantiers en Estonie, Espagne, Islande, Slovaquie... ,
- des stages linguistiques de 15 jours pour se perfectionner,
- des Services volontaires européens d'un à douze mois en Sicile, Bulgarie, Espagne...

Pour plus d'informations, rendez-vous à la Mission locale, 14 rue Marceau-Leysieux, 04 76 51 03 82 ♦

## Retraités

### Mettez vos compétences au service des autres

Déclarée d'utilité publique, l'association ECTI – Professionnels Seniors, qui célèbre cette année ses 40 ans, est la plus ancienne association française de seniors bénévoles. Ses membres interviennent comme conseils dans tous les domaines liés au développement économique-social.

L'association accompagne les entreprises (aide à la création, recherche de développement, problèmes de croissance, phase de transmission, solutions aux difficultés...), intervient dans de nombreux domaines (électricité, négoce du bois, paramédical, agro-alimentaire, électronique, services...) et auprès de divers organismes pour contribuer à l'insertion de personnes en recherche d'emploi. Des actions sont également menées dans les lycées et établissements d'enseignement supérieur afin de faire connaître le monde de l'entreprise et accompagner les étudiants et élèves dans leur recherche d'emploi ou de stage (rédaction de CV, de lettre de motivation, simulation d'entretien de recrutement).

• Appel à bénévoles : l'association est ouverte à toute personne retraitée ayant envie de transmettre son savoir-faire et de mettre au service des autres ses compétences.

• Les entreprises, commerçants, artisans, étudiants ayant besoin d'aide sont invités à contacter l'association.

• ECTI, tél. 04 76 09 85 24, courriel : ecti.38@orange.fr ♦

## Association Solidarire

### Exposition photographique

Du 19 mars au 7 avril, au Pôle jeunesse, l'association d'étudiants Solidarire, accompagnée par le Pôle jeunesse, expose du 19 mars au 7 avril une sélection de photos prises lors de voyages solidaires au Sénégal et au Pérou.

• Exposition à voir au Pôle jeunesse les mercredis, jeudis et vendredis de 14 h à 18 h.

• Vernissage et temps d'échange avec des étudiants de l'association le jeudi 20 mars à 19 h.

## Secteurs Renaudie et Essarté

### Atelier jardinage

"Cultivons le printemps ! Fleurissons nos balcons !". Avec l'arrivée des beaux jours, la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) propose aux habitants un atelier jardinage le mardi 1<sup>er</sup> avril de 17 h à 19 h, à l'antenne GUSP (34 avenue du 8-Mai-1945). Ce sera le moment de passer commande de plans de fleurs et d'aromatiques et aussi de bénéficier des conseils des professionnels du service municipal des espaces verts.

Pour les retardataires et les personnes empêchées ce soir-là, il sera encore possible de passer commande du 2 au 8 avril, lors des permanences.

## Secteur du Murier

### Enfouissement du réseau aérien d'électricité

Afin d'améliorer la qualité d'alimentation électrique dans la ville de Saint-Martin-d'Hères, ERDF va investir 250 000 € de travaux sur la structure du réseau, en déposant 1,5 km de lignes aériennes (20 000 volts) pour les remplacer par 3 km de lignes souterraines.

Plusieurs voiries sont concernées sur le secteur du Murier : le chemin des Alloves, la RD 112 jusqu'aux Bernards, le chemin des Bernards, la rue du 4-Janvier-1944 et la RD 112 jusqu'à l'accueil de loisirs.

Les travaux de sécurisation de cette ligne intercommunale, conduits par ERDF en concertation avec la Ville de Saint-Martin-d'Hères, débuteront début avril par l'enfouissement des lignes et se termineront courant juillet. Une nouvelle intervention, prévue cet automne, concernera l'enlèvement des poteaux, qui s'effectuera en partie par hélicoptère.

Toutes les mesures nécessaires seront prises afin de minimiser l'impact des travaux pour les riverains.

Pour tout renseignement complémentaire : ERDF - 11 rue Felix-Esclangon - BP 35 - 38040 cedex 09.

## Travaux

### Rénovation des conduites d'eau potable

Dans le cadre des travaux de rénovation des conduites d'eau potable, la Ville va procéder au renouvellement des conduites sur le domaine public pour la rue Joliot-Curie à compter du mercredi 26 février 2014 pour une période de 4 mois. Conformément au règlement communal de l'eau, la partie du branchement située sous le domaine public sera renouvelée par la Ville. La partie privative du branchement est à la charge du propriétaire, la coordination des travaux pourra être réalisée lors de l'exécution du chantier.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les services techniques au 04 76 60 73 85 ♦

## ■ Vacances estivales

### Le Guide été est paru

Le guide été recense les séjours en France ou à l'étranger proposés par la Ville et ses partenaires en direction des enfants dès 6 ans et des jeunes jusqu'à 14 ans. Il contient également toutes les informations concernant l'accueil de loisirs du Murier (de 3 à 14 ans), les activités d'été du Guc vacances (de 4 à 14 ans) ainsi que les offres du Pôle jeunesse (de 15 à 25 ans) comme l'aide au départ, l'accompagnement dans la réalisation de projets... Le "Guide vacances été" est disponible dans les lieux publics et au service enfance (44 avenue Benoît-Frachon).

Le "Guide vacances été" est disponible dans les lieux publics et au service enfance (44 avenue Benoît-Frachon).

• Les bulletins de réservation aux séjours vacances sont à remplir et à envoyer par courrier exclusivement (Colos 2014 - Service enfance - 44 avenue Benoît-Frachon - 38400 Saint-Martin-d'Hères), **au plus tard le jeudi 13 mars** ♦



# E.LECLERC

## SAINT-MARTIN-D'HERES



### TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN  
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €  
D'ACHAT



à partir de 50 €  
D'ACHAT

**OFFRE NON CUMULABLE**

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €

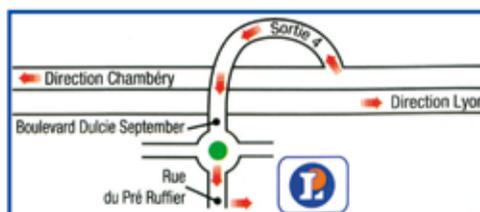


**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS  
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

**E.LECLERC**  
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4  
rue du Pré Ruffier



**OUVERT**

non-stop  
du lundi au samedi  
de 8 h 30 à 20 h